

***L'année économique
et sociale 2008***

Sommaire

CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Environnement économique national	<i>La France entre en récession</i>	4
Conjoncture dans l'industrie	<i>Activité et emploi se contractent dans l'industrie</i>	6
Commerce extérieur	<i>Les échanges annuels continuent à progresser</i>	8
Créations d'entreprises	<i>Le rythme de création ralentit en fin d'année 2008</i>	10
Événements économiques et sociaux	<i>Limousin 2008 : réforme de l'Etat, crise et grands projets</i>	12

MARCHÉ DU TRAVAIL

Emploi	<i>L'économie limousine perd des emplois</i>	14
Chômage	<i>Plus de demandeurs d'emploi, moins d'offres</i>	16
Politique de l'emploi	<i>Le nombre de contrats aidés diminue en 2008</i>	18

POPULATION ET LOGEMENT

Démographie	<i>Des différences de fécondité entre départements</i>	20
Bâtiments, travaux publics	<i>L'activité se contracte dans le BTP</i>	22
Construction neuve	<i>Une baisse brutale après sept ans de forte croissance</i>	24
Marché immobilier	<i>Quand les acquéreurs se font rares</i>	26
Aides au logement	<i>Aides à la pierre : une dimension de plus en plus sociale</i>	27

ANALYSES THÉMATIQUES

Agriculture	<i>Une année difficile pour les exploitations limousines</i>	28
Transports	<i>L'activité se maintient</i>	30
Enseignement	<i>Une aide personnalisée pour les élèves</i>	33
Sanitaire et social	<i>Accueil des adultes handicapés : 130 établissements en Limousin</i>	34
Prestations familiales et sociales	<i>114 200 allocataires limousins bénéficiaires de prestations familiales et sociales</i>	36
Tourisme	<i>Légère progression pour les hôtels, stagnation pour les campings</i>	38

Éditorial

Une année de turbulences

L'année 2008 aura été une année de fortes turbulences pour l'économie mondiale et nationale, touchée par la récession dès la mi-2008. L'économie limousine n'est pas épargnée par la crise et suit la tendance nationale avec un léger décalage dans le temps.

Dans l'industrie, le chiffre d'affaires stagne voire diminue. Après sept ans de croissance, l'activité de construction de logements neufs, qui était particulièrement dynamique en Limousin, se dégrade. Avec des charges en hausse, 2008 est une année difficile pour les exploitations agricoles limousines. Conséquence de la baisse d'activité, l'emploi se contracte en 2008 et le chômage repart à la hausse en fin d'année. En revanche, les exportations ont continué à augmenter, à un rythme supérieur à celui de l'année précédente.

Publication de référence de l'économie régionale, l'« année économique et sociale » est un travail conjoint de l'Insee Limousin et des services publics régionaux. Réunies dans cet ouvrage, leurs contributions mettent en valeur la complémentarité et la richesse des informations détenues par chacun des partenaires.

Coordonné et publié par la direction régionale de l'Insee, ce bilan de l'année 2008 a été réalisé avec la participation de :

- la Banque de France,
- les Caisses d'allocations familiales,
- la direction régionale des Douanes et Droits indirects de Poitiers,
- la direction régionale des Affaires sanitaires et sociales,
- la direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt,
- la direction régionale de l'Équipement,
- la direction régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle,
- le rectorat de l'Académie de Limoges.

Qu'ils soient ici tous remerciés de leur contribution.

La directrice régionale de l'Insee,

Fabienne Le Hellaye

Environnement économique national

La France entre en récession

A partir de la mi-2008, la France n'est pas épargnée par le repli économique mondial, qui touche tant les pays développés que les pays émergents. L'activité se contracte ainsi que les échanges commerciaux avec l'extérieur. En conséquence, l'emploi diminue, et en premier lieu les effectifs d'intérimaires. Les investissements reculent, par manque de perspectives. Seule la consommation se maintient.

En 2008, l'activité économique et le commerce mondial se contractent très fortement : le produit intérieur brut des économies avancées ne croît que de 0,6 % en moyenne annuelle contre 2,4 % l'année précédente.

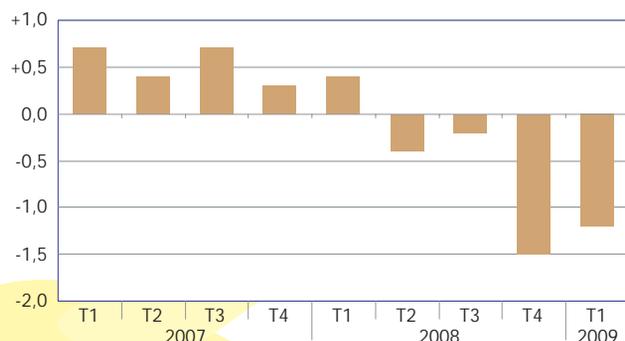
Ce bilan annuel moyen masque la dégradation progressive visible au fil des trimestres. Ainsi, en milieu d'année, de nombreux pays entrent en récession : le produit intérieur brut est en baisse depuis le deuxième trimestre 2008 dans la zone euro et au

Japon, depuis le troisième trimestre aux États-Unis et au Royaume-Uni. Les pays émergents n'échappent pas non plus au ralentissement économique.

L'économie française ne fait pas exception : en 2008, le produit intérieur brut progresse seulement de 0,3 %, après +2,3 % en 2007. L'activité recule à compter du deuxième trimestre et le repli s'accroît au quatrième trimestre, où le produit intérieur brut recule de 1,5 %.

Au pic d'inflation du premier trimestre succède l'amorce de la baisse des prix des produits pétroliers dès l'été. Ainsi, sur l'année, les prix augmentent de 2,8 %. Quant au revenu disponible des ménages, il n'augmente que de 3,4 % en 2008, du fait de la diminution des revenus nets d'activité et des revenus du patrimoine. Dans ces conditions, le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages ne progresse plus que de 0,6 % contre 3 % en 2007. Pour préserver leurs dépenses de consommation, les ménages réduisent légèrement leur taux d'épargne qui s'élève désormais à 15,3 %, contre 15,6 % en 2007.

Dès le deuxième trimestre, le PIB décroît



Glissement trimestriel du PIB français en euros constants aux prix de l'année précédente chaînés (en %, données cvs-cjo)

Source : Insee

La consommation stagne

En 2008, les dépenses de consommation des ménages ralentissent significativement mais résistent : elles augmentent encore de 0,9 % en volume, après +2,4 % en 2007.

L'investissement recule

La dégradation du marché du crédit consécutive à la crise des *sub-primes* rend difficile le financement des entreprises et dégrade les conditions de prêt aux ménages.

Les perspectives de débouchés

médiocres et la faible utilisation des équipements déjà existants modèrent également les investissements des entreprises à partir du deuxième trimestre. Après une vive progression en 2007 (+6,5 %), l'investissement n'augmente que de 0,4 % en 2008. Par ailleurs, les entreprises déstockent, ce qui contribue négativement à la croissance à la hauteur de 0,3 point. Ce déstockage est concentré et massif en fin d'année.

Pour la première fois en France depuis 1993, les investissements des ménages en logements reculent. Outre les difficultés d'emprunt, les acquisitions sont également freinées par le niveau encore élevé des prix par rapport aux revenus et l'anticipation de l'évolution des prix, désormais à la baisse.

Les échanges extérieurs se ralentissent

En 2008, les échanges extérieurs ralentissent fortement. Ce repli du commerce extérieur ampute la croissance française de 0,3 point. En valeur, le déficit extérieur atteint 48 milliards d'euros.

Les exportations en volume diminuent (-0,5 % après +2,5 % l'année précédente). La baisse des exportations manufacturières est particulièrement marquée pour les automobiles.

Les importations ne progressent plus que légèrement (+0,6 % après +5,4 % en 2007), même si la hausse des prix du pétrole et du gaz jusqu'à l'été et le maintien à un haut niveau des quantités consommées entraî-

Vers une sortie de récession ?

L'apogée de la crise économique mondiale semble aujourd'hui passé. Des signaux moins négatifs émaillent un environnement économique très dégradé. Tout au long de l'année 2009, la récession perdrait en intensité : le produit intérieur brut français pourrait se stabiliser en fin d'année. Au total, il reculerait de 3,0 % en 2009.

Les plans de relance devraient soutenir la demande des ménages. Sur les marchés interbancaires et financiers comme en termes d'investissement des entreprises, le retour de la confiance des agents est décisif.

L'emploi devrait encore diminuer en 2009. Au niveau national, la perte pourrait atteindre 592 000 postes sur l'ensemble de l'année. Le taux de chômage pourrait ainsi franchir le seuil des 10 % fin 2009.

nent un net alourdissement de la facture énergétique.

Activité déprimée dans la plupart des secteurs

Alors qu'elle croissait à un rythme solide depuis 4 ans, la production manufacturière se contracte : -1,8 % en 2008. La chute est particulièrement marquée pour le secteur automobile : -9,3 %. L'activité dans la construction ralentit nettement (+0,1 % après +5,3 % en 2007). Enfin, la production de services affiche sa plus faible progression depuis 1994, freinée en particulier par les transports et les services aux particuliers.

L'emploi s'ajuste à la baisse de l'activité

Conséquence du repli de l'activité, l'emploi diminue, en particulier au quatrième trimestre. Première variable d'ajustement de la main-d'œuvre, l'emploi intérimaire est fortement touché. Il chute d'au-

tant plus que des secteurs tels que l'industrie ou la construction, qui recourent le plus à l'emploi intérimaire, sont ceux où la contraction de l'activité est la plus marquée. Par rapport à l'année précédente, le volume de travail temporaire diminue de l'équivalent de 33 600 emplois à temps plein en 2008. Les intérimaires ne sont pas les seuls touchés par la contraction de l'emploi. Les effectifs poursuivent leur repli dans l'industrie. Dans la construction, ils diminuent au quatrième trimestre. Seul créateur net d'emplois, le tertiaire marchand hors intérim a peu progressé en 2008 (+0,6 %). Conséquence de la chute continue de l'emploi, le taux de chômage se redresse en cours d'année, alors qu'il diminuait régulièrement depuis 2006. Il augmente fortement au quatrième trimestre 2008, où il atteint 7,6 % en France métropolitaine.

L'emploi diminue, en particulier pour l'intérim

	Variation en 2007	Variation en 2008
Emploi total	+330,0	-100,5
Emploi salarié marchand *	+288,3	-141,1
dont :		
industrie	-41,9	-73,4
construction	+59,3	+12,8
tertiaire hors intérim	+244,3	+58,7
intérim	+26,6	-139,2

(*) secteurs EB à EP (Nomenclature économique de synthèse en 16 postes)

Variation des effectifs en emploi au 31 décembre (en milliers) - données cvs

Source : Insee - estimations d'emploi

tant plus que des secteurs tels que l'industrie ou la construction, qui recourent le plus à l'emploi intérimaire, sont ceux où la contraction de l'activité est la plus marquée. Par

*Anne-Lise Duplessy,
Direction régionale de l'Insee*

Conjoncture dans l'industrie

Activité et emploi se contractent dans l'industrie

L'industrie limousine est touchée par le ralentissement de l'économie de la fin 2008. La demande nationale ou étrangère diminuant, les chiffres d'affaires tendent à se tasser. Des coûts d'approvisionnement en hausse jusqu'au début de 2008 ont pesé sur la rentabilité. Tous les secteurs industriels sont concernés, en particulier celui des biens intermédiaires. Conséquence du repli, l'emploi industriel diminue, et en premier lieu les effectifs d'intérimaires.

Après plusieurs années de croissance de son chiffre d'affaires, l'industrie limousine n'a pas été épargnée par le ralentissement généralisé de l'économie. Dès le début de 2008, les chefs d'entreprise prévoyaient déjà une croissance de leur activité plus faible que les années précédentes. L'activité a été assez heurtée au début de l'année 2008. La crise a débuté durant l'été par un amoindrissement des carnets de commande, qui s'est répercuté sur la production à l'automne.

Chiffres d'affaires : une moindre progression

Après quatre années de croissance continue, les chiffres d'affaires n'augmentent que de 1,2 % en 2008. Cette progression serait surtout due à la hausse des prix à la production.

Les exportations de l'industrie limousine continuent à progresser en 2008. Les ventes à l'étranger, cependant, augmentent moins pour les biens d'équipement ou les biens

intermédiaires que pour les biens de consommation. En fin d'année, dans certains secteurs, les industriels ressentent les effets de la crise mondiale.

La rentabilité se dégrade

Conséquence de la hausse du prix des matières premières en 2007, les coûts de production augmentent et la rentabilité diminue. Plus d'un chef d'entreprise sur trois estime que la rentabilité s'est dégradée en 2008. Ils n'étaient qu'un sur quatre à estimer qu'elle avait baissé en 2007.

Emploi industriel en recul

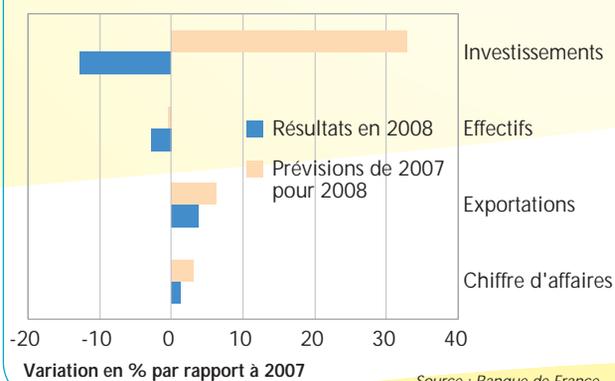
L'évolution de l'emploi est à l'image du repli de l'activité industrielle. L'emploi dans le secteur industriel diminue certes régulièrement depuis presque dix ans, mais une accalmie avait eu

lieu en 2007. Les effectifs se sont à nouveau nettement réduits en 2008. À la suite du retournement brutal de l'activité en fin d'année, l'emploi intérimaire, premier volant d'ajustement des effectifs, se contracte de façon particulièrement marquée.

Investissements en baisse

Conséquence du retournement et de l'attentisme des chefs d'entreprise, les investissements effectués en 2008 n'ont pas été à la hauteur de ce qui avait été prévu l'année précédente. Certes des investissements

Coup de froid sur les investissements en 2008



L'enquête de tendance menée au début de 2009 par la Banque de France porte sur les résultats de 2008 de 452 établissements et entreprises implantés en Limousin, dont 273 dans l'industrie.

exceptionnels ont été reportés mais aussi des investissements pour des montants plus modestes.

Biens intermédiaires : ralentissement au dernier trimestre

Si le chiffre d'affaires augmente encore en 2008 dans les industries de composants électriques et celles des produits minéraux, il recule dans les industries métallurgiques et les industries du bois et du papier. Il

fléchit aussi dans les industries textiles. Conséquence pour partie de la hausse du prix des matières premières, la rentabilité se dégrade dans les industries de biens intermédiaires.

Biens d'équipement et industrie automobile : situation déprimée en 2008

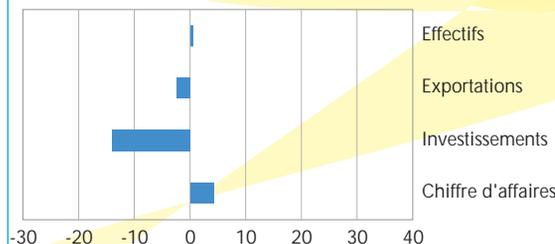
Les chiffres d'affaires augmentent globalement en 2008 dans les biens d'équipement et l'automobile. Toutefois, au quatrième trimestre, les sites travaillant pour l'automobile pâtissent nettement de la crise. Les exportations subissent le recul de la demande mondiale : même si elles sont supérieures à 2007, elles augmentent beaucoup moins rapidement que les années précédentes. Les effectifs se réduisent, principalement dans les industries livrant les constructeurs automobiles.

Industries agroalimentaires : les marges diminuent

L'agroalimentaire est le seul secteur qui ne soit pas touché par le ralentissement en 2008, même si les exportations sont moindres que l'année précédente.

Afin de compenser la hausse des coûts d'approvisionnement, survenue en 2007, les prix de vente augmentent, par consé-

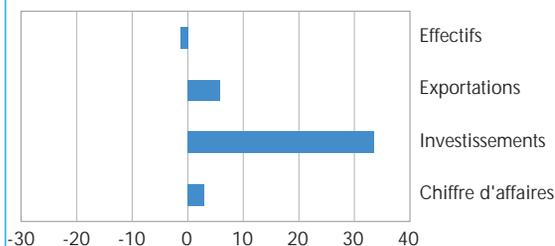
Agroalimentaire : un chiffre d'affaires globalement en hausse



Tendances en 2008 dans l'industrie agroalimentaire : variation en % par rapport à 2007

Source : Banque de France

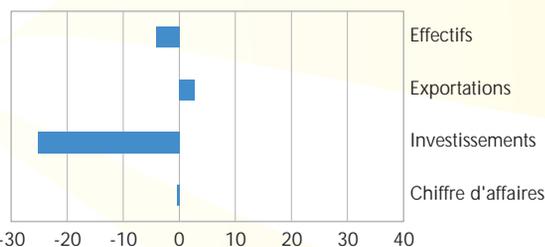
Biens de consommation : exportations encore en hausse mais dégradation de l'emploi



Tendances en 2008 dans les industries de biens de consommation : variation en % par rapport à 2007

Source : Banque de France

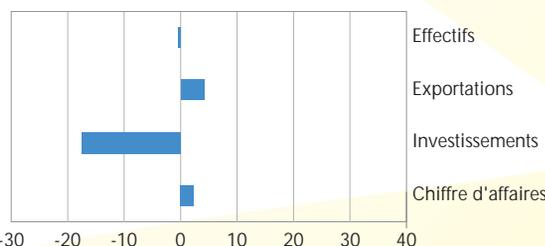
Biens intermédiaires : effectifs, investissements et chiffre d'affaires en baisse



Tendances en 2008 dans les industries de biens intermédiaires : variation en % par rapport à 2007

Source : Banque de France

Biens d'équipement et automobile : réduction des investissements



Tendances en 2008 dans les industries de biens d'équipement et automobile : variation en % par rapport à 2007

Source : Banque de France

Nouveau recul de l'investissement en 2009 ?

Au début de l'année 2009, avec des carnets de commandes insuffisants, des prévisions d'exportation et de chiffre d'affaires en baisse et pas d'horizon visible pour la reprise, les chefs d'entreprise sont attentistes. Une nouvelle baisse des investissements durant l'année pourrait en être une conséquence.

quent, les chiffres d'affaires. Mais ceci ne suffit pas pour maintenir les marges et la rentabilité se dégrade. Dans les industries de la viande, le chiffre d'affaires recule. Les effectifs se maintiennent, certains sites ayant même augmenté leur production suite à des investissements importants.

Biens de consommation : les moins touchés

La plupart des industries de biens de consommation augmentent leur chiffre d'affaires en 2008, même si la hausse est moins nette qu'en 2007. C'est le secteur où les exportations ont le plus progressé en 2008, plus vite que le chiffre d'affaires.

*Frédéric Châtel,
Direction régionale de l'Insee,
d'après la note annuelle de
la Banque de France*

Commerce extérieur

Les échanges annuels continuent à progresser

Les échanges extérieurs du Limousin poursuivent leur croissance en 2008. Exportations et importations progressent de près de 9 % en un an. La contraction de la demande mondiale en fin d'année ne semble pas avoir pénalisé les exportations limousines, à l'exception des produits de l'industrie automobile. En revanche, le ralentissement de l'économie régionale a freiné les importations au dernier trimestre.

L'année 2008 en Limousin se caractérise par une forte augmentation des transactions internationales par rapport à 2007 : poursuivant une tendance régulière à la hausse, la région atteint ainsi son plus haut niveau d'échanges depuis dix ans. Toutefois, le Limousin ne représente qu'une infime partie du commerce extérieur français (environ 0,5 %). Les exportations, comme les importations, augmentent de 8,8 % en 2008 (contre respectivement 4,4 % et 8 % l'année précédente). Malgré la progression des exportations plus rapide qu'en 2007, l'excédent commercial demeure faible. Comme l'année précédente, les échanges extérieurs du Limousin croissent plus vite que ceux de la France (+2,1 % pour les exportations et +5,3 % pour les importations). Les exportations régionales ne semblent pas avoir été pénalisées par la contraction de la demande mondiale en fin d'année. En revanche, le ralentissement de l'économie régionale a entraîné une stagnation des importations au dernier trimestre.

Exportations : bond des produits pharmaceutiques

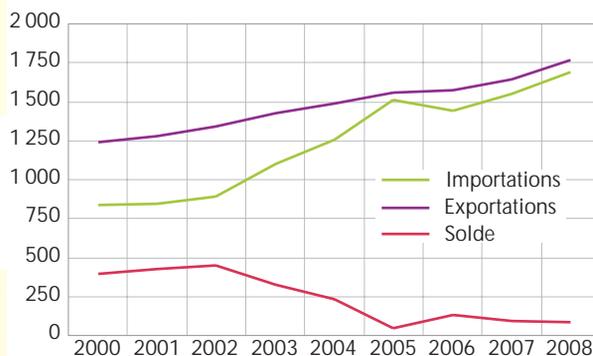
Le Limousin exporte essentiellement des biens intermédiaires : ils représentent 48 % des exportations régionales hors énergie en 2008. Il s'agit principalement des composants électriques et électroniques (avec Legrand, Photonis et Sicame), des produits en bois, papier ou carton et des produits chimiques, en caoutchouc ou en plastique. Ces exportations de biens intermédiaires progressent de 3,7 % en 2008. Mais, les importations augmentant plus vite, le solde diminue. Matériaux de construction et produits minéraux divers, pâte à papier, papier et cartons sont les produits qui tirent la croissance des exportations de biens intermédiaires en 2008.

Second poste des ventes à l'étranger, les biens de consommation

contribuent largement au bond des exportations. Ainsi, les ventes extérieures de produits pharmaceutiques font plus que doubler en valeur en 2008 après deux années de baisse consécutives, et cette performance se confirme avec tous les clients majeurs de la région (Espagne, Italie, Royaume-Uni, Allemagne). La présence sur le territoire régional de Boiron, de Bristol-Myers-Squibb, de Fabre et du groupe de cosmétiques Sothys explique l'importance de ce poste.

Les produits de la culture et de l'élevage, en revanche, rompent avec

Les échanges avec l'étranger s'accroissent encore en 2008



Montants du commerce extérieur en Limousin hors énergie (en millions d'euros) - données 2008 provisoires

Source : Direction régionale des Douanes et Droits Indirects de Poitiers

Premier client : l'Italie ; premier fournisseur : l'Allemagne

Pays clients	Montant des exportations en millions d'euros	Part en %	Évolution de 2007 à 2008 en %	Pays fournisseurs	Montant des importations en millions d'euros	Part en %	Évolution de 2007 à 2008 en %
Italie	339,0	19,0	+ 7,9	Allemagne	645,6	38,3	+ 9,3
Allemagne	283,7	15,9	+ 17,7	Etats-Unis	140,4	8,3	+ 22,6
Espagne	214,1	12,0	+ 6,8	Espagne	133,0	7,9	+ 3,4
Royaume-Uni	126,7	7,1	+ 19,7	Italie	108,4	6,4	- 0,7
Grèce	96,3	5,4	+ 11,8	Chili	98,2	5,8	- 0,6
Belgique	92,8	5,2	+ 13,3	Belgique	62,6	3,7	- 0,8
Portugal	67,8	3,8	+ 17,5	Chine	60,0	3,6	+ 21,5
Pologne	60,7	3,4	+ 10,2	Pays-Bas	59,5	3,5	+ 8,0
Pays-Bas	48,2	2,7	+ 32,0	Royaume-Uni	42,1	2,5	-24,5
Etats-Unis	46,4	2,6	- 8,6	Suède	39,0	2,3	- 24,5
Autres pays	408,5	22,9	- 0,4	Autres pays	299,0	17,7	+ 21,7
Ensemble	1 784,0	100,0	+ 8,8	Ensemble	1 687,9	100,0	+ 8,8

Echanges du Limousin avec les pays clients et fournisseurs – données provisoires en 2008

Source : Direction Régionale des Douanes et Droits indirects de Poitiers

la hausse de l'an passé. Leurs exportations reculent de 11 % en valeur vers les deux principaux pays clients que sont l'Italie et l'Espagne. L'épizootie de fièvre catarrhale ovine, qui a rendu obligatoire la vaccination, dans certaines zones, du bétail destiné à l'exportation, a été un fort handicap.

Les exportations des produits de l'industrie automobile, dont les principaux clients sont l'Allemagne et l'Espagne, ne progressent que modestement sur l'ensemble de l'année. Comme en France, les ventes à l'étranger de ce secteur s'affaiblissent au quatrième trimestre. En Limousin, elles chutent de 18 % au dernier trimestre.

Importations : davantage de biens de consommation

Du côté des importations, en revanche, l'industrie automobile maintient sa position et même la consolide, notamment avec l'Allemagne. La construction automobile constitue le second secteur importateur de la région.

Le secteur prépondérant reste, comme pour les exportations, celui des biens intermédiaires. En 2008, le Limousin a importé davantage de biens intermédiaires (+8 %) alors qu'en général les importations de produits de ce secteur varient assez peu d'une année sur l'autre. À l'origine de ce phénomène, les approvisionnements de métaux non ferreux,

qui ont crû de 11 % en valeur, et les importations de composants et cartes électroniques, qui enregistrent une hausse de 27 %, en provenance d'Allemagne et des Pays-Bas.

Les importations de biens de consommation, comme celles de produits agricoles, sont en hausse notable. Produits pharmaceutiques en provenance des États-Unis et articles d'habillement d'origine chinoise expliquent largement cette hausse.

Les échanges extérieurs du Limousin reflètent en partie les échanges intergroupes : les usines des entreprises multinationales (tels Valéo et Borg Warner pour l'automobile, Legrand pour le matériel électrique, International paper et Smurfit pour le papier carton) sont très spécialisées dans la fabrication de certains produits qu'elles échangent pour compléter leur gamme.

Des échanges centrés sur l'Union européenne

L'Union européenne reste le partenaire privilégié du Limousin. Elle reçoit 82 % des exportations de la région et fournit plus de 70 % de ses importations. La prépondérance de l'Union européenne est ainsi plus accentuée qu'en France (63 % des exportations et 61 % des importations).

Cette concentration géographique des échanges témoigne d'une certaine dépendance de la région

vis-à-vis des marchés européens. De plus, cette fragilité est accentuée par le fait que plus de la moitié des entreprises limousines n'exporte que vers un seul pays. D'autre part, seul un petit nombre d'entreprises limousines sont présentes sur les marchés étrangers. La première entreprise exportatrice réalise, à elle seule, près de 20 % des exportations régionales.

Parmi les principaux clients figurent l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne. Les États-Unis sont les premiers « acheteurs » hors Union européenne. Leur part recule en 2008 du fait de la réduction des ventes de matériaux de construction, de produits minéraux divers, et de composants et cartes électroniques.

À l'import, l'Allemagne reste de très loin en tête, et augmente ses ventes de produits de la construction automobile ou de composants et cartes électroniques. Les États-Unis, en forte progression sur un an, enlèvent à l'Espagne la place de second pays fournisseur. La Chine gagne trois places dans ce classement des fournisseurs du Limousin et atteint le septième rang suite à des importations en hausse constante d'articles d'habillement.

*Nathalie Garçon,
Direction régionale de l'Insee*

Créations d'entreprises

Le rythme de création ralentit en fin d'année 2008

En 2008, près de 2 700 entreprises ont été créées en Limousin. Les créations d'entreprises sont moins nombreuses en Limousin que la moyenne nationale, mais les entreprises créées sont plus pérennes. Les deux-tiers des créations se font sous la forme d'entreprises individuelles, et plus de neuf entreprises sur dix emploient au plus un salarié. Fin 2008, dans un contexte de crise économique, le nombre de créations se réduit, en particulier dans la construction et l'immobilier.

En 2008, près de 2 700 entreprises ont vu le jour en Limousin, soit davantage que l'année précédente. Même si le rythme de progression se ralentit (+ 3,8 % contre + 8 % en 2007), il reste supérieur à l'évolution natio-

nale (+1,8 %). Depuis 2003, année de mise en place de la loi Dutreil sur l'initiative économique, les créations d'entreprises progressent plus rapidement en Limousin qu'en France.

Cependant, l'augmentation annuelle 2008 masque des évolutions

trimestrielles en rapport avec la récession. En effet, alors que les créateurs demeuraient confiants en début d'année, leur nombre a décru de trimestre en trimestre. Ce déclin s'est accentué au quatrième trimestre 2008, avec des créations en baisse de 7 % par rapport au troisième trimestre, en Limousin comme en France. D'autre part, certains créateurs potentiels ont pu différer leur projet afin de pouvoir bénéficier, en 2009, du statut d'autoentrepreneur, nouvelle forme d'entreprise individuelle aux démarches administratives particulièrement allégées. Ce nouveau statut a permis la forte reprise du nombre de créations au premier trimestre 2009.

Secteurs innovants : le Limousin aussi

Avec 3 % des nouvelles entreprises en 2008, les secteurs innovants occupent, en Limousin, dans la création d'entreprise une place équivalente à celle des autres régions de province. Le Limousin arrive ainsi en milieu de classement, devant des régions comme Provence-Alpes-Côte d'azur ou l'Aquitaine. Comme en France, ces créations se concentrent sur les activités informatiques : réalisation de logiciels, conseils en systèmes informatiques, entretien et réparation de machines de bureau et de matériel informatique.

Les secteurs innovants sont ceux des technologies de l'information et de la communication, des produits pharmaceutiques, de la biotechnologie et des nouveaux matériaux. Ils regroupent une part importante des entreprises qui produisent des innovations technologiques. Ils comprennent les codes NAF rév.1 suivants :

- 241A, 241E, 241G, 241L, 244A, 244C : chimie, biotechnologie, produits pharmaceutiques;*
- 30, 313Z, 32, 332, 333 : fabrication de matériel de technologie de l'information ;*
- 518G, 518H : commerce de gros de matériel de technologie de l'information ;*
- 642, 713E, 72, 921, 922, 924, 925A : services de technologie de l'information.*

Peu de créations mais des entreprises pérennes

Malgré l'augmentation de ces dernières années, les créations d'entreprises apparaissent peu nombreuses, rapportées au nombre total d'entreprises existantes. Le Limousin reste une région où le taux de création d'entreprises est faible. En

revanche, c'est la région française dans laquelle les nouvelles entreprises ont le plus de chance de devenir pérennes : 60 % des entreprises limousines créées en 2002 sont encore actives 5 ans plus tard, contre 53 % au niveau national.

Moins de créations dans la construction et l'immobilier

Industrie des biens de consommation et d'équipement, immobilier, construction sont des secteurs touchés de plein fouet par la crise, où les créations se font plus rares en 2008. En effet, les créations d'agences immobilières reculent, ainsi que les nouvelles entreprises de construction, notamment dans la maçonnerie et les travaux de finition.

En revanche, le commerce et les services continuent à engranger des créations en nombre croissant.

Au final, les nouvelles entreprises se répartissent toujours entre quatre principaux secteurs : commerce, construction, services aux particuliers et services aux entreprises.

Le commerce regroupe 23 % des créations. Pourtant, comparé aux autres régions françaises, cette part est parmi les plus faibles.

En revanche, la construction apparaît comme un secteur phare du Limousin, notamment la maçonnerie générale et le gros œuvre. La région se place en tête, juste

derrière la Corse, et à égalité avec la Picardie : 21 % des créations se font dans ce secteur.

Les services aux particuliers représentent 15 % des créations, ce qui place le Limousin en très bonne position, au 6^e rang des régions françaises.

Quant aux services aux entreprises, ils sont sous-représentés dans les créations en Limousin. Pourtant, depuis 2005, les créations dans ce secteur sont sur une pente ascendante.

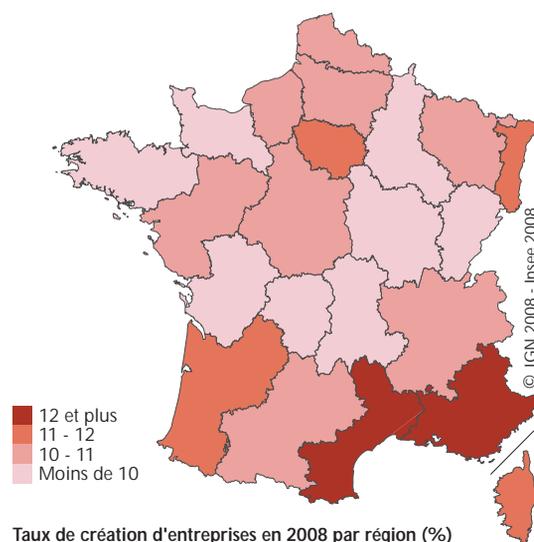
Un rythme de création plus soutenu pour la Corrèze et la Creuse

Traditionnellement, la Haute-Vienne absorbe la moitié des créations, la Corrèze et la Creuse se partageant l'autre moitié avec une prépondérance pour la Corrèze. Depuis 2003 cependant, le nombre de créations progresse plus rapidement dans ces deux départements qu'en Haute-Vienne.

Les créateurs privilégient l'entreprise individuelle

Les créateurs privilégient la forme juridique de l'entreprise individuelle, en Limousin plus souvent qu'en France (64 % contre 50 % en

Un faible taux de création d'entreprises en Limousin



Taux de création d'entreprises en 2008 par région (%)

Source : Insee - SIRENE

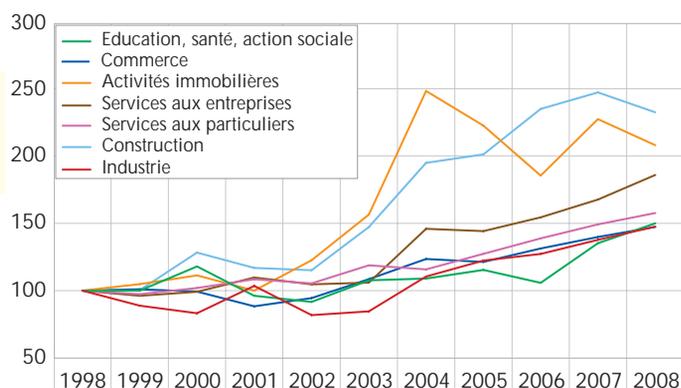
té et de protection des biens de l'entrepreneur. La mise en place de la loi de modernisation de l'économie de 2008 pourrait cependant renforcer la préférence limousine pour l'entreprise individuelle. Elle propose en effet de nouveaux allègements en matière de démarches administratives et une meilleure protection du patrimoine des entrepreneurs individuels, ainsi que de leurs biens fonciers non affectés à un usage professionnel.

Créer une entreprise, c'est d'abord créer son propre emploi

La création d'entreprises n'induit en général que l'emploi de son créateur : près de 94 % des entreprises créées emploient au plus un salarié. Trois ans après leur création, seules 27 % des entreprises nées en 2002 ont créé des emplois en France. Environ 9 entreprises sur 10 ont à leur tête un responsable non salarié. Cela est vrai aussi bien en Limousin qu'en France.

Nathalie Garçon,
Direction régionale de l'Insee

La construction et l'immobilier en perte de vitesse



Evolution du nombre de créations d'entreprises en Limousin, par secteur (en indice - Base 100 en 1998)

Source : Insee - SIRENE

Événements économiques et sociaux

Limousin 2008 : réforme de l'Etat, crise et grands projets

Nous présentons ici les dossiers marquants de l'actualité économique et sociale de l'année 2008, ainsi que des événements de la vie des entreprises. Cette rétrospective non exhaustive a été élaborée d'après la lecture quotidienne de la presse régionale, recoupée par des sources spécifiques Insee.

Fermeture de sites militaires, industries locales touchées par la crise économique, contraction des marchés immobiliers, mais aussi projet de ligne à grande vitesse Poitiers-Limoges : en 2008, le Limousin connaît une année de turbulences.

Fermeture des sites militaires

Le 24 juillet, le gouvernement présente les contours de la nouvelle carte militaire, suite aux orientations données dans le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale. Limoges perdra l'intégralité de ses forces armées, certaines présentes depuis le XIX^e siècle. La fermeture de ces sites touche 1,1 % des emplois salariés de la commune. Une aide compensatoire de l'Etat de six millions d'euros est prévue pour Limoges, dans le cadre d'un contrat de redynamisation.

Brive est retenue comme base de défense à partir de 2014 et devrait

voir ses effectifs militaires augmenter. La Creuse, quant à elle, perd le 11^e BSMAT à Guéret et un tiers des effectifs du camp de La Courtine, soit environ 200 emplois. Elle recevra une enveloppe d'aide de 2 millions d'euros.

Le 8 octobre 2008, Hubert Falco, secrétaire d'Etat à l'Aménagement du Territoire, annonce que 5 000 emplois publics seraient délocalisés en province, pour compenser les pertes subies par les villes où l'armée représentait un poids économique conséquent. Metz, Châteauroux et Limoges seraient concernées par des transferts d'administrations, l'an prochain et jusqu'en 2014.

Les sous-traitants automobiles souffrent de la crise

Le 15 septembre, la faillite de la banque d'affaires américaine Lehman Brothers marque un pic dans la crise financière mondiale. Déjà perceptible au début de l'été 2008,

le repli de l'activité économique s'accroît à l'automne. En France, les firmes automobiles sont les premières touchées. On assiste à un recul des ventes chez Renault et PSA. Les sous-traitants automobiles limousins ne tardent pas à en ressentir les effets.

Chez Sofrance, à Nexon, la baisse de charge atteint les 15 %.

Legrand met en œuvre un dispositif de chômage partiel sur ses sites limousins et propose des départs à la retraite anticipés.

Fin octobre, Sonas a recours à des congés imposés et au chômage partiel, prévu pour durer jusqu'à début janvier 2009. L'entreprise est placée en redressement judiciaire le 21 novembre.

Valéo Limoges, fabricant de couronnes d'embrayages, qui avait recruté 80 intérimaires, s'en sépare en septembre. Un plan de 20 jours chômés est décidé.

Freudenberg-Meillor n'envisage pas de chômage technique mais fer-

mera du 22 décembre 2008 au 4 janvier 2009. La firme implantée en Haute-Vienne à Nantiat et Chamborêt, qui fabrique des joints de culasses et employait 600 personnes il y a quelques années, ne compte plus, en cet automne 2008, que 480 salariés.

En décembre, les 650 salariés de la société AMIS de Montluçon et Guéret apprennent que les négociations de rapprochement avec le groupe indien Bharat Forge, deuxième fabricant mondial de pièces détachées, sont interrompues. Aux dix journées chômées en 2008, s'ajouteront dix-huit journées au premier trimestre 2009. Le chômage partiel est devenu incontournable, suite à une baisse d'activité de 20 %.

Mi-décembre, le groupe Valéo annonce sa décision de réduire ses effectifs en France de 1600 personnes. Dans un communiqué de presse, Valéo déclare être obligé de s'adapter à la conjoncture pour maintenir sa compétitivité. Le site de Limoges emploie 400 salariés.

Une crise immobilière s'ajoute à la crise financière

En mai, le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire publie des résultats de l'enquête sur la commercialisation des logements neufs. Au premier trimestre 2008, les ventes de logements neufs sont inférieures à celles constatées au premier trimestre 2007 dans 18 des 22 régions de France métropolitaine. Le Limousin fait partie des trois régions où la baisse est la plus forte : -65 %. D'après Monique Girard, présidente de l'observatoire économique de l'immobilier, cette baisse des ventes est due à une augmentation artificielle du nombre de logements neufs. Des promoteurs extérieurs à la région auraient construit de manière importante sur la période 2005-2006. La baisse des

Vie des entreprises en 2008

- Le groupe Legrand achète HDL, leader des portiers audio et vidéo au Brésil, et Estap, en Turquie. Dans l'ensemble, ses filiales dans les pays émergents ont enregistré une croissance de leur chiffre d'affaires de 12 % au premier trimestre 2008.

- Meymac est touchée par la fermeture du site du groupe pharmaceutique Bristol-Myers-Squibb, qui sera effective en 2010. La baisse des volumes de produits « matures » est la cause du désengagement du groupe. La direction proposerait un reclassement sur le site d'Agen.

- En août, le céramiste Cerlase acquiert Elmecceram, pour donner naissance à Cerinnov. Sur un marché en forte croissance et grâce à son invention de frittage laser utilisé pour la décoration et la réalisation de barrières thermiques en céramique, l'entreprise compte s'implanter aux États-Unis et en Asie. Basée à Ester, la nouvelle entité confiera sa R & D à Cerlase et la production des machines issues de la recherche à Elmecceram, à Oradour-sur-Vayres. Employant 53 personnes, elle compte recruter une vingtaine de personnes d'ici 2011.

- Le géant américain de l'équipement automobile BWA est présent à Tulle, en Corrèze, depuis 1995. En 2006, il a dépensé 50 millions d'euros dans une usine neuve, où sont fabriquées les boîtes de vitesse DSG du groupe Volkswagen. En deux ans, ses effectifs sont passés de 260 à 320 salariés et son chiffre d'affaires a augmenté de 75 millions d'euros depuis 2005.

- En décembre, la SARL « Les Délices de Ninon », implantée en Corrèze, à Malemort, est placée en liquidation judiciaire. Le site employait 102 salariés.

ventes s'applique surtout aux logements collectifs, et les maisons individuelles sont moins touchées.

Le projet de ligne à grande vitesse Limoges-Poitiers avance

Le 26 juin, le chef de l'État, Nicolas Sarkozy, se rend à Limoges. Entouré d'élus de la région et de chefs d'entreprise, il s'exprime sur les sujets d'actualité vitaux pour le Limousin. Il propose aux élus de venir discuter, dans les semaines suivantes, à l'Élysée, du projet de ligne à grande vitesse (LGV) Limoges-Poitiers. Mi-juillet, celle-ci figure sur la carte éditée par Réseau ferré de France (RFF) au même titre que la liaison Tours-Poitiers-Bordeaux.

Le 30 juillet, Dominique Bussereau, secrétaire d'État chargé des Transports, annonce, lors d'un déplacement à Bordeaux, que le barreau TGV Limoges-Poitiers sera inscrit au projet de ligne nouvelle Sud-Europe-Atlantique (SEA) qui

reliera, à partir de 2016, Limoges à Bordeaux en deux heures, à Toulouse en trois heures, à Hendaye et même, à terme, à Madrid.

Dès l'automne 2008 est lancée la concertation territoriale sur la LGV Limoges-Poitiers. Des réunions rassemblent les acteurs institutionnels, socio-économiques et associatifs concernés par le projet, sous l'égide de RFF, pour permettre une concertation sur les enjeux territoriaux de la ligne.

*Bernard Seigne,
Direction régionale de l'Insee*

L'économie limousine perd des emplois

Pour la première fois depuis 2003, l'emploi salarié diminue en Limousin en 2008. L'intérim connaît le repli le plus prononcé. La baisse des effectifs s'accroît dans l'industrie. Moteur de la croissance depuis le début de la décennie, la construction perd également des emplois. En revanche, le commerce et les services hors intérim maintiennent leurs effectifs.

En 2008, l'emploi salarié régional diminue de 0,7 %. C'est la première baisse depuis 2003. Il régresse encore plus dans le seul secteur marchand non agricole : -1,2 %, soit quelque 1 900 emplois de moins. En Corrèze, où, hormis le commerce, aucun des quatre grands secteurs ne maintient ses effectifs, la baisse atteint 1,6 %. Après trois années de croissance, l'emploi limousin revient donc à son niveau de début 2005.

Un recul marqué dans l'industrie

Dans l'industrie, le recul des effectifs se poursuit, de façon plus prononcée qu'en 2007 (-2,7 % contre -1,8 %). La baisse est manifeste dans les industries des biens intermédiaires (-4,2 % soit 780 emplois de moins) et les industries des

biens de consommation (-4,7 % soit 300 emplois de moins). Les industries agroalimentaires sont moins affectées. L'industrie automobile et les industries des biens d'équipement maintiennent leurs effectifs.

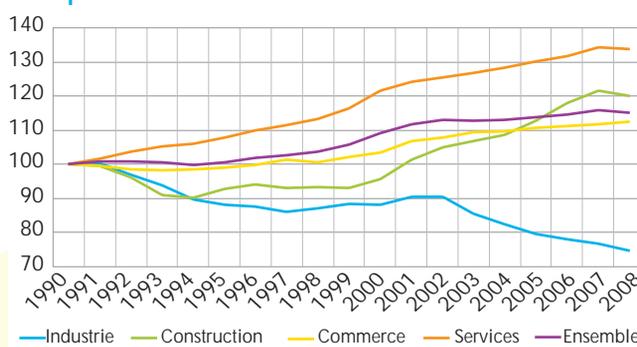
Biens intermédiaires : un net recul

Dans les industries des biens intermédiaires, tous les secteurs sont touchés. Les pertes sont imputables pour moitié aux industries de composants électriques et électroniques (-395 postes), du fait des réductions d'effectifs dans les entreprises Photonis et Legrand France. Créateur

d'emploi en 2007, le secteur de la métallurgie et de la transformation des métaux réduit ses effectifs de 1,8 %. L'emploi poursuit son repli dans les autres secteurs. Les industries du bois et du papier suppriment 140 emplois, les industries des produits minéraux, du textile et du secteur « chimie, caoutchouc, plastiques » en perdent de 30 à 75.

Dans les industries des biens de consommation, les réductions d'ef-

L'emploi fléchit dans la construction et l'industrie



Évolution de l'emploi salarié hors agriculture, en indice (base 100 au 31 décembre 1990)

Source : INSEE - Estimations d'emploi provisoires au 31 décembre 2008

L'emploi diminue d'un quart dans l'intérim

	Corrèze			Creuse			Haute-Vienne			Limousin		
	Effectifs salariés au 31/12	Évolution des effectifs salariés en 2008		Effectifs salariés au 31/12	Évolution des effectifs salariés en 2008		Effectifs salariés au 31/12	Évolution des effectifs salariés en 2008		Effectifs salariés au 31/12	Évolution des effectifs salariés en 2008	
		Nombre	%									
Industrie	14 870	-200	-1,4	4 550	-120	-2,6	20 920	-800	-3,7	40 340	-1 120	-2,7
Construction	6 070	-70	-1,2	2 540	n.s.*	-1,1	8 600	-110	-1,2	17 210	-210	-1,2
Commerce	11 340	n.s.*	+0,1	4 180	+40	+0,9	16 510	160	+1,0	32 030	+210	+0,7
Services hors intérim	47 600	-40	-0,1	22 470	+40	+0,2	83 850	900	+1,1	153 920	+910	+0,6
Intérim	1 770	-460	-20,7	510	-110	-18,2	2 320	-940	-28,9	4 600	-1 520	-24,8
Ensemble hors agriculture	81 650	-760	-0,9	34 250	-180	-0,5	132 200	-790	-0,6	248 100	-1 730	-0,7
dont secteur marchand non agricole	52 000	-830	-1,6	18 730	-220	-1,2	83 200	-880	-1,0	153 930	-1 930	-1,2

* non significatif

Évolution sectorielle de l'emploi salarié par département

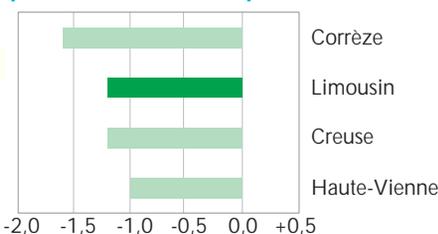
Source : Insee - Estimations d'emploi provisoires au 31 décembre 2008

Estimer l'emploi

Les niveaux d'emploi présentés ici sont des estimations établies au 31 décembre de l'année considérée. Les données de 2008 sont provisoires. Les estimations d'emploi sont réalisées principalement à partir des déclarations des employeurs aux URSSAF. L'intérim est connu grâce aux déclarations des entreprises de travail temporaire à l'UNEDIC qui sont ensuite traitées par le ministère des affaires sociales, de l'emploi et de la solidarité. L'emploi dans les secteurs de l'administration, de l'éducation, santé, action sociale et dans les services aux particuliers est estimé à partir de tendances nationales.

Le secteur marchand regroupe l'ensemble des secteurs d'activité exceptés les services administrés (éducation, santé, action sociale, administration publique) et les activités associatives.

La Corrèze est la plus touchée par la baisse de l'emploi



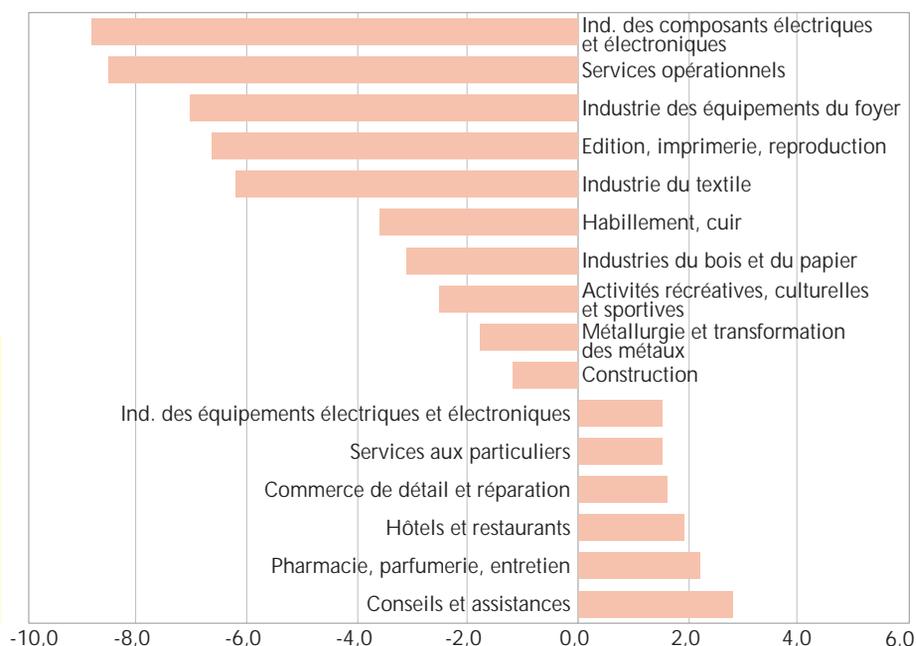
Évolution de l'emploi dans le secteur marchand hors agriculture au cours de l'année 2008 (en %)

Source : INSEE - Estimations d'emploi provisoires au 31 décembre 2008

fectifs se concentrent sur le secteur « Edition, imprimerie, reproduction » (-155 postes). Cependant, cette baisse s'explique pour moitié par le changement d'activité d'une partie des salariés de Fabrègue Imprimeur. L'emploi se contracte également fortement dans les industries des équipements du foyer (-110 postes). Toujours en recul, le secteur « habillement cuir » perd 3,6 % de ses effectifs, suite notamment à la fermeture de l'entreprise La Palestel en Creuse. Seul le secteur de la « pharmacie, parfumerie, entretien » est stable.

L'industrie automobile maintient cependant ses effectifs (+0,3 %). Il

L'emploi résiste dans le commerce et les services



Évolution de l'emploi salarié en 2008 (en %)

Source : INSEE - Estimations d'emploi provisoires au 31 décembre 2008

en est de même pour les biens d'équipement grâce à des créations de postes dans les industries des équipements électriques et électroniques.

Construction : un retournement

Moteur de la croissance et de l'emploi depuis 2000, la construction perd des effectifs en 2008, dans un contexte de retournement conjoncturel dans le bâtiment. Ses effectifs diminuent uniformément dans chacun des trois départements (-1,2 %, soit 210 postes au niveau régional).

Dans le commerce, la croissance est modérée : +0,7 %, soit 200 emplois supplémentaires. Les effectifs progressent de 1,6 % dans le commerce de détail, mais ils se réduisent à nouveau dans le commerce et la réparation automobile (-1 %) et dans le commerce de gros (-0,2 %).

Services : l'emploi progresse encore

Dans l'ensemble, l'emploi progresse dans les services hors intérim : +0,6 %, soit 910 postes supplémen-

taires. Il augmente dans les services marchands (+700 emplois). Dans les services aux entreprises, 190 emplois supplémentaires se créent dans les activités de conseils et assistance et 160 emplois dans celles de « recherche et développement ».

Les services aux particuliers gagnent à nouveau des emplois (+1,5 %, soit 300 emplois), notamment les services personnels et domestiques et, dans une moindre mesure, les hôtels et restaurants. En revanche, dans les activités immobilières, qui créaient des emplois depuis deux ans, les effectifs se replient en 2008 (-3 %). Quant aux activités financières, elles continuent de perdre des emplois (-1,9 %).

Dans un contexte de contraction de l'activité économique, l'emploi intérimaire recule donc fortement : entre le début et la fin de l'année 2008, les effectifs diminuent d'un quart.

Hélène Bernard,
Direction régionale de l'Insee

Plus de demandeurs d'emploi, moins d'offres

Contraction de l'intérim, non reconduction de contrats à durée déterminée et dégradation générale de l'emploi : le nombre de demandeurs d'emplois augmente en 2008, tandis que l'offre d'emplois diminue. Les hommes, les jeunes et les non diplômés sont plus touchés que la moyenne. La Corrèze reste le département limousin où le chômage est le plus faible.

Au 31 décembre 2008, 25249 demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE¹ recherchaient un travail en contrat à durée indéterminée et à temps complet (catégories 1 et 6), soit 13 % de plus que l'année précédente.

Ils étaient proportionnellement plus nombreux qu'en 2007 à ne pas avoir eu d'emploi durant le mois en cours, ou bien à n'avoir travaillé qu'un nombre réduit d'heures (78 heures au plus, soit un mi-temps au plus). Ce fait révèle en partie la dégradation générale de l'emploi : non reconduction de contrats à durée déterminée et contraction de l'intérim.

Ainsi, le nombre de demandeurs d'emploi n'ayant que peu ou pas travaillé (catégorie 1)

¹Depuis le 19 décembre 2008, l'ANPE et le réseau des Assedic ont fusionné pour donner naissance à Pôle emploi

augmente quant à lui encore plus rapidement : +19 % en un an.

Les hommes et les jeunes plus touchés que la moyenne

En 2008, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté plus vite chez les hommes (+26 %) que chez les femmes (+12 %). La régression du recours à l'intérim est susceptible d'expliquer cette évolution. En effet, les principaux secteurs qui recourent à l'intérim en Limousin (BTP, industrie agro-alimentaire et papier-carton) sont des secteurs majoritairement masculins.

Le nombre de demandeurs d'emploi a aussi augmenté un peu plus rapidement chez les jeunes : +23 % chez les moins de 25 ans (catégorie 1). Ainsi, à la fin 2008, 22 % des demandeurs d'emploi avaient moins de 25 ans. La Creuse est le département où le nombre de jeunes demandeurs d'emploi a, en proportion, le plus progressé : +33 % entre décembre 2007 et décembre 2008, contre +23 % en Corrèze et +20 % en Haute-Vienne.

Le niveau de diplôme est discriminant : c'est parmi les jeunes sans diplôme, de niveau primaire ou

Les offres d'emploi de longue durée diminuent nettement en 2008

	Offres d'emploi enregistrées en 2008, en milliers			Évolution 2007-2008 (%)		
	Emplois durables (*)	Emplois temporaires et occasionnels (**)	Ensemble	Emplois durables (*)	Emplois temporaires et occasionnels (**)	Ensemble
Corrèze	4,6	8,2	12,8	-20,4	+2,1	-7,3
Creuse	1,6	2,7	4,2	-18,1	-4,3	-9,9
Haute-Vienne	7,1	10,2	17,3	-18,9	-1,8	-9,6
Limousin	13,2	21,1	34,4	-19,3	-0,7	-8,8
France	1 551,8	1 963,5	3 515,2	-4,0	-2,4	-3,1

(*) CDI et CDD de plus de 6 mois (Offres de type A)

(**) CDD de 6 mois ou moins (Offres de type B et C)

Offres d'emploi collectées par Pôle emploi

Source : Pôle emploi, DARES

Fins de mission : 21 % d'inscriptions en plus en un an

Motif d'inscription	Inscriptions (en milliers)	En %	Evolution 2007-2008 (%)
Fin de mission	3,9	9,3	+20,6
Reprise d'activité	4,1	9,9	+18,8
Licenciement économique	1,3	3,2	+8,2
Fin de contrat de travail	10,1	24,2	+2,4
Première entrée	3,2	7,6	+0,7
Démission	2,5	6,0	-1,3
Autres cas	12,2	29,3	-1,5
Autre licenciement	4,1	9,9	-3,0
Fin de convention de conversion	0,2	0,6	-12,9
Ensemble	41,5	100,0	+3,2

Demandes d'emploi enregistrées à l'ANPE en Limousin en 2008 par motif d'inscription

Source : Pôle emploi, DARES

collège ou ayant suivi des formations professionnelles courtes (CAP, BEP) que le nombre de demandeurs d'emploi a le plus augmenté. Ils représentent près des deux-tiers des demandeurs d'emploi à la fin 2008. Chez les jeunes de niveau baccalauréat, la progression a été un peu moindre. Mais ce sont surtout les diplômés du supérieur qui ont le mieux résisté à la dégradation du marché du travail en Limousin. En décembre 2008, ils ne représentent qu'un demandeur d'emploi sur huit.

Plus de chômeurs de longue durée

En Limousin, à la fin décembre 2008, 4 960 personnes recherchaient un emploi depuis plus d'un an, soit 13 % de plus qu'un an auparavant (+3 % en France).

Ce phénomène touche davantage les jeunes, pour qui ce chômage de longue durée augmente de 26 % en un an.

Plus d'inscriptions, moins de sorties

Le nombre total d'inscriptions de l'année 2008 sur les listes de l'ANPE (désormais Pôle emploi) est supérieur de 3 % à celui de 2007, tandis que le nombre de

sorties régresse de 3 %.

Si les inscriptions pour fin de contrat de travail, qui représentent un quart des inscriptions annuelles, augmentent d'un

peu plus de 2 %, les inscriptions pour fin de mission progressent de plus de 20 %, témoignant de la contraction de l'intérim en 2008. Les inscriptions pour licenciement économique progressent quant à elles de 8 %.

Les sorties des listes de l'ANPE pour reprise d'emploi ont régressé de 7 %. L'absence au contrôle, principal motif de sortie, a décliné de plus de 6 %.

Les radiations administratives, dont le poids dans les sorties de 2008 n'est que de 8 %, ont peu augmenté d'une année sur l'autre (+1 %).

Moins d'offres d'emploi en 2008

Si le nombre d'inscriptions a augmenté, le nombre d'offres d'emploi enregistrées en 2008 a diminué de 9 % par rapport à 2007, plus rapidement que pour l'ensemble de la France métropolitaine (-3 %). Ce sont les offres d'emploi durable qui ont le plus régressé :

Depuis février 2009, conformément aux recommandations du Cnis, les statistiques sur les demandeurs d'emploi sont diffusées selon de nouveaux regroupements (catégories A, B, C, D, E) et non plus selon les catégories (1 à 8) des fichiers administratifs de Pôle emploi, utilisées dans cet article.

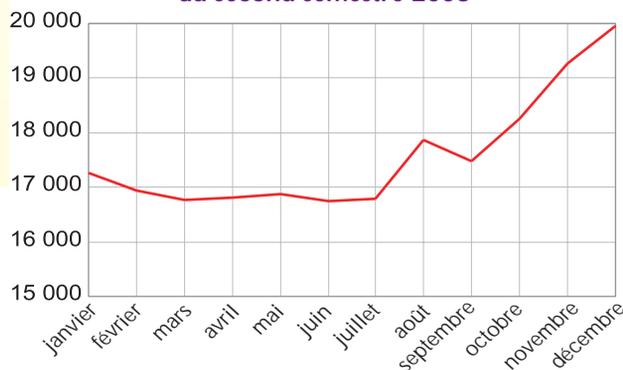
-19 % entre 2007 et 2008. Elles ne représentent plus que 39 % des offres d'emploi contre 44 % en 2007. Au niveau national, la part des offres durables reste plus stable : 44 % en 2008 contre 45 % l'année précédente.

Le chômage augmente

Alors qu'il diminuait régulièrement depuis 2006, le taux de chômage a recommencé à augmenter en 2008. La progression la plus sensible a eu lieu en fin d'année. Au quatrième trimestre 2008, le taux de chômage limousin s'élevait à 6,5 %, soit 0,5 point de plus qu'au trimestre précédent. Le Limousin demeure toutefois l'une des régions où le taux de chômage est le plus faible (France métropolitaine : 7,8 % au quatrième trimestre 2008).

Les disparités infrarégionales restent marquées et présentent peu d'évolution. La hausse du taux de chômage a touché l'ensemble des départements de la région. Avec un taux de chômage de 5,6 % au quatrième trimestre 2008, la Corrèze demeure le département où la situation est la plus favorable (7,0 % en Creuse et en Haute-Vienne).

Demandes d'emploi : forte remontée au second semestre 2008



Évolution des demandes d'emploi en fin de mois (catégorie 1) en 2008

Source : Pôle emploi, DARES

Dominique Gougnet,
Direction régionale du Travail,
de l'Emploi et de la Formation
professionnelle

Politique de l'emploi

Le nombre de contrats aidés diminue en 2008

L'année 2008 a été marquée par une dégradation de la conjoncture et une décroissance de l'activité au second semestre. Les objectifs de contrats aidés, en diminution au premier semestre, ont donc été réévalués au second semestre pour faire face à cette nouvelle situation, tout en n'atteignant pas le niveau de l'année précédente.

En 2008, plus de 13 300 personnes ont bénéficié des divers dispositifs de la politique de l'emploi et de la formation gérés par l'Etat ou par le Conseil régional, soit près de 2 500 de moins que l'année précédente. Cette baisse importante recouvre des évolutions différenciées selon les dispositifs et les acteurs.

Ainsi, l'engagement des acteurs de l'alternance est resté soutenu, et

le volume de l'apprentissage s'est maintenu. Dans le secteur privé, les contrats de professionnalisation ont moins diminué que ne l'avait laissé attendre le retournement de conjoncture. Le secteur non marchand a été globalement plus en retrait. La contraction budgétaire des enveloppes a conduit à une baisse de 16 % des contrats conclus. Pour la même période, le volume des autres actions de formation et des emplois

associatifs gérés par la Région a diminué de 7 %.

Effort soutenu du secteur privé pour l'accueil en apprentissage et en contrats de professionnalisation

En 2008, le nombre de nouveaux contrats d'apprentissage conclus a stagné et le nombre d'apprentis s'est stabilisé autour de 4 000. Dans le

Les actions de formation financées par le Conseil régional

En 2008, 46 % des actions de formation avaient pour but la qualification des stagiaires. En 2008, les actions destinées à la pré-qualification ont diminué (22 % des actions de formation contre 30 % en 2007) au profit des actions d'insertion et de mobilisation (30 % en 2008 contre 21 % l'année précédente).

Des formules souples comme les « chèques langues » ou les « chèques informatiques » permettent aux demandeurs d'emploi d'accéder à des modules spécifiques de formation.

Moins de contrats aidés en 2008

Mesures et dispositifs	2006	2007	2008	Évolution 2007-2008 (%)
Formation en alternance	3 795	3 863	3 694	-4
Contrat d'apprentissage du secteur privé et public	2 682	2 573	2 529	-2
Contrat de professionnalisation	1 113	1 290	1 165	-10
Emplois aidés du secteur marchand	1 446	1 430	560	-61
Contrat Jeune en Entreprise	832	920	(*)	(*)
Contrat Initiative Emploi 2005	447	355	348	-2
Contrat d'insertion - Revenu Minimum d'Activité	167	155	212	+37
Emplois aidés du secteur non marchand	7 926	7 475	6 249	-16
Nouveaux Services Emplois Jeunes	82	42	22	-48
Contrat d'Accompagnement à l'Emploi	2 776	2 804	2 002	-29
Contrat d'Avenir	1 368	1 840	1 846	=
Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale	3 700	2 789	2 379	-15
Actions du Conseil régional	3 686	3 028	2 828	-7
Actions d'insertion et de mobilisation	881	623	849	+36
Actions de préqualification	694	967	624	-35
Stages de qualification	1 920	1 386	1 316	-5
Emplois associatifs	191	52	39	-25
Ensemble des entrées annuelles	16 853	15 796	13 331	-16

(*) Le Contrat Jeune en Entreprise est supprimé pour les embauches depuis le 1^{er} janvier 2008

Flux annuels d'entrées dans les mesures pour l'emploi et la formation en Limousin au titre de la politique de l'emploi

Source : Direction régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Contrats d'avenir et Contrats d'accompagnement dans l'emploi

Les contrats d'avenir ont pour objet de favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires de minima sociaux (RMI, ASS, API, AAH) grâce à des actions d'accompagnement et de formation. En 2008, 80 % des contrats d'avenir ont été conclus par des associations ou par des établissements publics d'enseignement. Les postes proposés étaient dans 70 % des cas des emplois d'agent administratif, d'ouvrier du bâtiment, d'agent d'entretien et de nettoyage ou de personnel d'éducation et de surveillance.

Les contrats d'accompagnement dans l'emploi s'adressent aux personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès au marché du travail. En 2008, plus des deux tiers des postes ont été ouverts dans les établissements publics d'enseignement et de santé, principalement pour des emplois relevant des services administratifs, des services à la personne, de l'hôtellerie, de l'intervention sociale ou d'activités paramédicales.

même temps, le contrat de professionnalisation, qui a remplacé depuis octobre 2004 les autres contrats en alternance (contrats de qualification, d'adaptation et d'orientation), a retrouvé en 2008 son niveau de 2006 après avoir progressé de 15 % en 2007.

Moins d'emplois aidés hors alternance, dans le secteur marchand

En dehors des contrats en alternance, l'aide de l'Etat a permis l'embauche de 560 personnes en 2008 par les entreprises du secteur marchand : 348 Contrats initiative emploi ont été conclus en 2008 (355 en 2007) ; le Contrat d'insertion - revenu minimum d'activité, visant à favoriser l'accès ou le retour à l'em-

Le Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) ouvre un droit à l'accompagnement vers l'emploi durable pour les jeunes de 16 à 25 ans, sans qualification ou de niveau Bac+2 non validé, qui rencontrent des difficultés d'insertion professionnelle. Les prestations sont offertes par les missions locales. En 2008, près d'un jeune sur deux concerné par ce dispositif a fait l'objet d'un accompagnement renforcé pour construire son parcours d'insertion jusqu'à l'emploi.

ploi des bénéficiaires des minima sociaux a permis 212 embauches en 2008 contre 155 l'année précédente.

Moins d'emplois soutenus dans le secteur non marchand

Si le nombre de contrats d'avenir conclus est resté stable en 2008, il n'en est pas de même des autres emplois aidés du secteur non marchand. Le nombre de nouveaux Contrats d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) et de Contrats d'accompagnement à l'emploi (CAE), qui sont les deux principales mesures du secteur non marchand, ont diminué respectivement de 15 % et de 29 % en 2008. Étant donné une conjoncture économique alors favorable, les objectifs d'entrées dans le dispositif des CIVIS avaient été revus à la baisse au début 2008. Le nombre d'entrées dans le dispositif « nouveaux services - emplois jeunes » a également continué à diminuer en 2008. Les effectifs concernés par cette dernière mesure sont toutefois nettement plus faibles (22 entrées en 2008).

Actions de formation relevant du Conseil régional : moins d'entrées en 2008

En 2008, le nombre d'entrées dans les actions de formation qui relèvent désormais de la compétence unique du Conseil régional dimi-

Bénéficiaires de contrats de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il a pour objet de leur permettre d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. Plus du quart des bénéficiaires ont un niveau de formation initiale supérieur au baccalauréat, près du tiers un niveau baccalauréat. Quatre embauches sur cinq ont lieu en CDD et près de 55 % des contrats conclus durent moins d'un an.

nue : 2 828 stagiaires ont été accueillis dans les actions de formation financées par le Conseil régional contre 3 028 en 2007. Dans le même temps, le Conseil régional n'a comptabilisé que 679 bénéficiaires de « chèques langues » (751 en 2007) et 1 057 bénéficiaires de « chèques informatiques » (1 628 en 2007). Par ailleurs, 39 embauches en « emplois associatifs » ont été aidées par la Région en 2008 et 588 postes ont été créés ou maintenus au titre de ce dispositif depuis juillet 2004.

*Rémy Puybaraud,
Direction régionale du Travail,
de l'Emploi et de la Formation
professionnelle*

Des différences de fécondité entre départements

En 2008, le nombre des naissances a légèrement augmenté en Limousin. Pour la quatrième année consécutive, la barre des 7 000 naissances est dépassée. Le solde naturel reste cependant largement négatif. Si la Haute-Vienne est le département dont la population est la plus jeune, il n'est cependant pas le plus fécond. L'espérance de vie demeure par ailleurs légèrement supérieure au niveau national.

Au 1^{er} janvier 2008, la population du Limousin s'élève à 735 000 habitants. Avec une progression annuelle de la population de 0,4 % depuis 1999, le Limousin, comme l'Auvergne, a retrouvé une croissance qu'il avait perdue. Il est limitrophe de régions du sud en forte progression et se démarque des régions du nord de la France qui accusent une stagnation voire une légère décroissance.

Ce chiffre est supérieur aux évaluations précédentes. Il prend en compte les résultats des enquêtes annuelles de recensement réalisées entre 2004 et 2008 qui font état d'une accentuation de la reprise du dynamisme démographique de la région.

Le solde naturel du Limousin demeure déficitaire avec un nombre moindre de naissances par rapport aux décès. Le nombre de décès a plus augmenté en 2008 que le nombre de naissances et le déficit at-

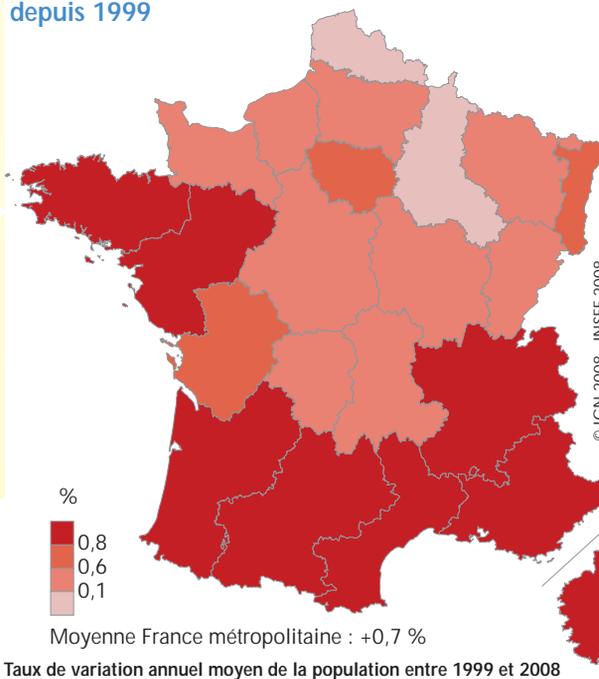
teint désormais les 1 800 personnes. Toutefois, le solde migratoire apparent qui s'établit à 3 800 personnes permet de combler largement cette tendance.

Le nombre de naissances se maintient

En 2008, plus de 7 130 bébés sont nés de mères domiciliées en Limousin. Ce sont 45 naissances de plus qu'en 2007 et c'est la Haute-Vienne qui confirme le plus cette augmentation. Elle enregistre toujours à elle seule 54 % des naissances de la région. Toutefois dans la même année, le nombre des décès domiciliés a plus encore augmenté par rapport à l'année précédente.

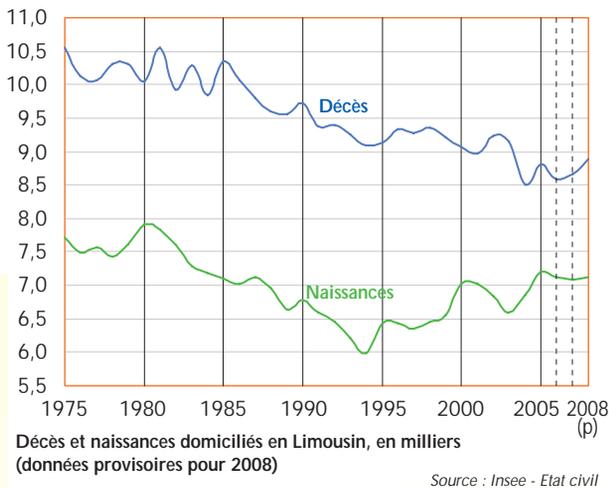
Ce sont la Corrèze et la Haute-Vienne qui sont à l'origine de cette progression alors que la Creuse enregistre une baisse de 100 décès sur un an. Ainsi la Haute-Vienne, qui avait atteint l'équilibre entre les naissances et les décès en 2007 ce

La population du Limousin progresse légèrement depuis 1999



Source : Insee - Recensements de la population - Estimations de population

Le nombre de décès ne diminue plus en Limousin

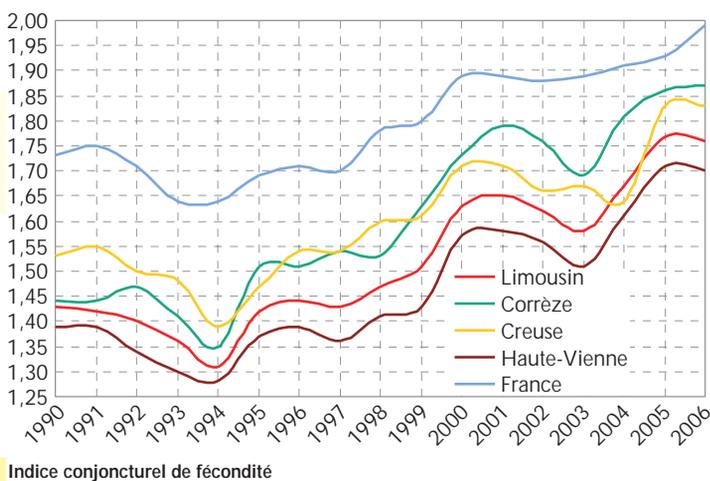


qui n'était jamais arrivé en plus de trente ans, connaît de nouveau un déficit du solde naturel en 2008 de plus de 220 personnes.

La Haute-Vienne : département le moins fécond

La structure par âge du Limousin est contrastée selon les départements. La Haute-Vienne est le département le plus jeune, avec 74 % de la population qui a moins de 60 ans. C'est quatre points de plus que la Corrèze et sept points de plus que la Creuse. Le contraste est plus grand encore pour la tranche d'âge 20-24 ans, toujours en faveur de la Haute-Vienne, et plus fortement marqué pour la population féminine. La population de la région reste cependant plus âgée que la moyenne nationale : en Limousin, la part des personnes de 60 ans et plus

La fécondité augmente



est de 28 %, contre 21 % au niveau de la France entière.

En 2006, la Haute-Vienne détient le taux de natalité le plus élevé de la région avec 10,2 naissances pour 1 000 habitants. Pour autant ce n'est pas le département le plus fécond et de loin avec un indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) de 1,70 enfant par femme en âge de procréer alors que cet indice est de 1,83 en Creuse et de 1,87 en Corrèze. La Haute-Vienne ayant proportionnellement plus de femmes en âge de procréer a proportionnellement plus d'enfants que les autres départements ; toutefois les Haut-Viennoises ont en moyenne moins d'enfants que les Creusoises ou les Corrèziennes.

Ces taux sont très en deçà des moyennes nationales. En effet, en France, le taux de natalité est de 13,1 pour 1 000 et l'ICF frôle les deux enfants par femme en âge de procréer.

A contrario, en 2006, les taux de mortalité dans les départements limousins sont bien supérieurs à la moyenne nationale (8,3 décès pour 1 000 personnes). De fortes disparités existent entre les départements. En effet ce taux est de 10,6 pour 1000 en Haute-Vienne, 11,7 en

Corrèze et atteint 15,3 en Creuse. La Haute-Vienne bénéficie à la fois de la jeunesse de sa population et d'une espérance de vie élevée et la Creuse cumule la population la plus âgée et

L'indicateur conjoncturel de fécondité, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Les taux utilisés dans le calcul sont ceux observés au cours d'une année donnée dans l'ensemble de la population féminine (composée de plusieurs générations) et ne représentent donc pas les taux d'une génération réelle de femmes. Il est probable qu'aucune génération réelle n'aura à chaque âge les taux observés. L'indicateur conjoncturel de fécondité sert donc uniquement à caractériser d'une façon synthétique la situation démographique au cours d'une année donnée, sans que l'on puisse en tirer des conclusions certaines sur l'avenir de la population.

l'espérance de vie la plus faible de la région.

Espérance de vie au-dessus de la moyenne nationale

Pour autant, l'espérance de vie à la naissance et même à 60 ans en Limousin est très légèrement supérieure au niveau national. En cinq ans, c'est un an et demi d'espérance de vie à la naissance qui a été gagné en Limousin.

L'écart entre les hommes et les femmes demeure constant. Il est de sept ans et quatre mois, légèrement plus élevé qu'au niveau national (un peu moins de sept ans).

Olivier Frouté,
Direction régionale de l'Insee

Bâtiment, travaux publics

L'activité se contracte dans le BTP

Crise économique, saturation du marché : l'activité dans la construction neuve se replie en 2008. Les commandes baissent dans les travaux publics. A l'image de l'activité du secteur, l'emploi intérimaire se contracte dans le BTP.

Avec 4 100 logements et 375 000 m² de bâtiments non résidentiels mis en chantier (hors constructions agricoles), l'année 2008 marque une rupture de la croissance de l'activité dans le domaine de la construction neuve. La crise économique que traverse le pays, la baisse de confiance des ménages et la saturation du marché de l'immobilier en sont les principaux facteurs.

Baisse d'activité dans les travaux publics

Dans les travaux publics, la baisse des commandes observée en fin d'année 2007 s'est prolongée au cours de l'année 2008. Les travaux de génie civil liés à une activité immobilière en panne expliquent en partie la diminution de la commande privée.

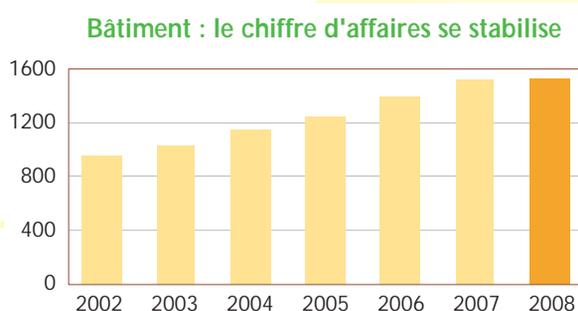
La construction neuve se contracte

La tendance à la baisse connue en fin d'année 2007 s'est confirmée et aggravée tout au long de l'année 2008. En Limousin, le nombre de logements mis en chantier est, en 2008, inférieur de 26 % à celui de l'année précédente. Le secteur du logement collectif est le plus touché, avec une baisse de 41 %, soit près de 600 logements mis en chantier en moins. Quant aux locaux non résidentiels, la situation en 2008 est différente d'un département à l'autre. En Corrèze et en Haute-Vienne les volumes diminuent respectivement

de 30 % et de 8 %, alors que les mises en chantier en Creuse poursuivent leur progression par rapport à 2007. Globalement, les commerces et les bureaux sont les domaines où les surfaces construites régressent le plus fortement.

L'activité d'entretien-rénovation reste soutenue en 2008

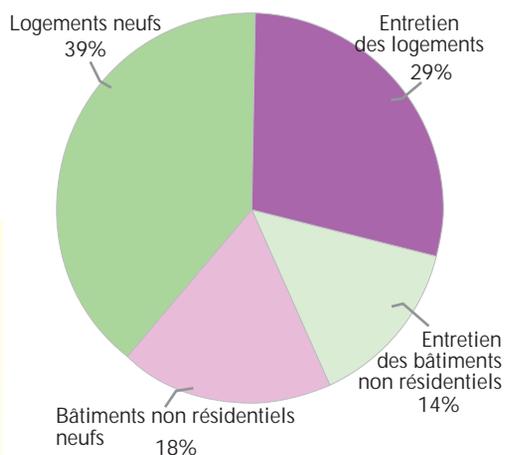
L'activité d'entretien-rénovation reste soutenue en 2008 par rapport à la situation que connaissent d'autres activités du bâtiment, vraisemblablement grâce aux incitations fiscales en faveur de la réduction de la consommation d'énergie. Toutefois, elle ralentit sensiblement au quatrième trimestre. En Limousin, dans le domaine du seul logement, l'activité d'entretien-rénovation ne croît que de 4 % en 2008 par rapport à 2007. Chez les professionnels réalisant au moins 20 % de leur chiffre d'affaires en entretien-rénovation dans le logement, les entre-



Chiffre d'affaires des entreprises du bâtiment, en millions d'euros courants (HT)

Source : Cellule économique régionale du BTP du Limousin

Entretien - rénovation : plus de 40 % du chiffre d'affaires



Répartition du chiffre d'affaires des entreprises du bâtiment en 2008

Source : Cellule économique régionale du BTP du Limousin

prises de moyenne et grande taille sont un peu moins nombreuses en fin d'année 2008 (-2 points) alors que le nombre d'artisans augmente très légèrement (+1 point). Dans le domaine des bâtiments non résidentiels, l'augmentation de l'activité d'entretien-rénovation est comparable à celle observée dans le domaine des logements (+5 %).

L'emploi intérimaire se contracte dans le BTP

Le niveau d'emploi est à l'image de celui de l'activité dans le bâtiment et les travaux publics. Les entreprises adaptant leurs moyens de production en fonction des besoins, c'est surtout l'emploi intérimaire qui s'est particulièrement dégradé au cours de l'année 2008. Le nombre d'emplois offerts par les entreprises du BTP a diminué par rapport à 2007, excepté en Creuse.

L'emploi intérimaire a particulièrement chuté au cours du deuxième semestre 2008. C'est le secteur des travaux publics qui a été le plus touché, et ce dans toute la région. Les emplois dans le gros oeuvre reculent nettement en Corrèze, avec 25 % de contrats conclus en moins entre 2007 et 2008,

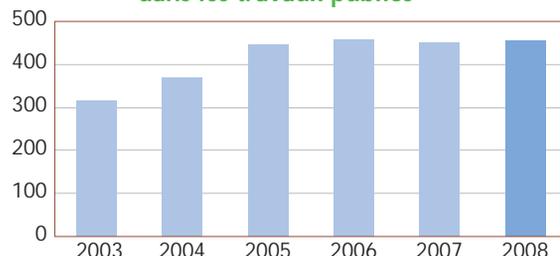
et, dans une moindre mesure, en Haute-Vienne (-12 %). En Creuse, si les contrats d'intérim progressent dans le gros oeuvre, ils diminuent dans le second oeuvre (-14 %).

Une année 2009 encore incertaine

Le nombre des autorisations de construire des logements et des locaux non résidentiels a chuté en 2008 au même rythme que les mises en chantier, excepté en Haute-Vienne pour les locaux non résidentiels. Etant donné, en outre, un stock élevé de logements neufs encore en vente, il est difficile d'élaborer des scénarios sur une reprise ou une absence de reprise de l'activité en 2009. En revanche, la mise en place récente du dispositif de l'« éco-prêt à taux zéro » pour les travaux de rénovation thermique et l'élan actuel des propriétaires occupants à vouloir diminuer leur consommation d'énergie devraient maintenir cette activité cette année.

La baisse des commandes dans les travaux publics, observée en fin d'année 2007, s'est progressivement

Le chiffre d'affaires stagne dans les travaux publics



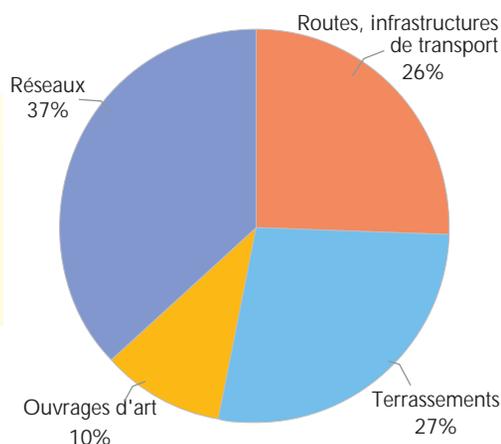
Chiffre d'affaires des entreprises de travaux publics, en millions d'euros courants (HT)

Source : DRE, Cellule économique du BTP du Limousin - Enquête FRTP Limousin

accentuée au cours de l'année 2008, mettant fin à une croissance soutenue du secteur depuis quelques années. Les entrepreneurs sont pessimistes pour l'année 2009 et espèrent un rebond d'activité en 2010 compte tenu des besoins qui restent importants aussi bien au niveau des réseaux que de l'entretien routier ou du développement et de la réhabilitation du réseau ferré.

Les capacités de financement de la clientèle, publique comme privée, étant incertaines, un certain attentisme prévaut. De ce fait, l'activité de travaux publics devrait encore fléchir en 2009. Enfin, le plan de relance de l'économie ne devrait produire ses premiers effets qu'à partir de la fin d'année 2009.

Travaux publics : des dépenses par domaine identiques à celles de 2007



Répartition du chiffre d'affaires des entreprises de travaux publics en 2008

Source : DRE, Cellule économique du BTP du Limousin - Enquête FRTP Limousin

Jean-Marc Dartois,
Direction régionale de l'Équipement

Construction neuve

Une baisse brutale après sept ans de forte croissance

Après sept ans de croissance rapide, la construction neuve diminue nettement en 2008. Le repli est aussi soudain que brutal. Si les mises en chantier d'appartements connaissent la régression la plus forte, la construction de maisons est aussi affectée. Le repli touche surtout les zones urbaines et périurbaines ; la construction dans le rural résiste mieux.

Après un ralentissement dès le début du second semestre 2007, la dynamique de la construction neuve en Limousin s'est dégradée en 2008, après sept ans de croissance continue.

La diminution de l'offre nouvelle de logements est aussi soudaine que brutale. Le cycle de croissance précédent s'était étalé de 2001 à 2007. Son ampleur était inégalée sur les quarante dernières années. La construction neuve avait été particulièrement vigoureuse en Limousin. Le nombre de logements commencés avait augmenté de 70 % en sept ans : le Limousin figure ainsi parmi les trois régions où la croissance a été la plus forte.

Un repli soudain et brutal

En 2008, dans toutes les régions, le nombre de logements mis en chantier baisse. Le Limousin figure parmi les cinq régions où le recul annuel est le plus fort. Le nombre

de logements dits « ordinaires » – par opposition aux logements « en résidence » – commencés chute de 26 % par rapport à 2007.

Malgré cette baisse spectaculaire, la construction de logements reste à un niveau équivalent à la moyenne de la décennie écoulée. Près de 4 100 logements ordinaires ont été mis en chantier en 2008. En ajoutant les logements en résidence, dont la croissance est toujours effective grâce, notamment, aux besoins en hébergement des personnes âgées, près de 4 300 logements au total ont été commencés au cours de l'année.

Baisse des mises en chantier : les maisons sont les moins affectées

Les maisons représentent l'essentiel des logements mis en chantier : huit logements sur dix en 2008. Cette forte proportion de maisons est à relier à une faible urbanisation du territoire ainsi qu'à une offre foncière plus élevée et de moindre coût qu'ailleurs. La construction de maisons a été moins affectée par le retournement que celle des appartements. Entre 2007 et 2008, le nombre de maisons mises en chantiers a baissé deux fois moins vite que celui des appartements (-20 % contre -41 %).

Les maisons sont pour la plupart construites par des particuliers en phase d'accèsion à la propriété. Ce segment des particuliers accédants est l'un de ceux qui résistent le mieux à la crise. Le nombre de maisons cor-

Une baisse soudaine et de forte ampleur



Nombre de logements ordinaires commencés en Limousin

Source : DRE Limousin / SITADEL

respondantes diminue néanmoins de 17 % en un an.

Une partie des particuliers accédants à la propriété bénéficient du prêt à taux zéro pour participer au financement de leur projet, essentiellement des maisons. Grâce à cette aide, l'accession sociale à la propriété a moins pâti du contexte général. Un millier de logements neufs en ont bénéficié en 2008, soit 13 % de moins qu'en 2007.

Appartements : un recul plus marqué

En Limousin, avec une chute de 41 % en 2008, le nombre d'appartements commencés connaît une forte baisse.

La construction d'appartements relève principalement de deux marchés bien distincts. Le premier est composé d'investisseurs qui destinent leur projet soit à la location, soit à la vente. Une majorité inscrivent leur projet dans un dispositif d'investissement locatif et bénéficient d'avantages fiscaux. Ce motif d'investissement semblerait avoir diminué de moitié en 2008. Les générations successives de mesures en faveur de l'investissement locatif, destinées à détendre les marchés de l'immobilier en augmentant l'offre de logements, avaient rencontré un net succès en Limousin. De 2000 à 2005, la part des logements ayant pu bénéficier de ces dispositifs était pas-

La mise en place de la réforme du Code de l'urbanisme au 1er octobre 2007 a perturbé le recueil des données et a modifié la nature des informations. Dans un premier temps les difficultés liées à la modification des formulaires ont été surmontées. Cependant, la qualité de l'information conjoncturelle passée a pu être altérée, ce qui doit inciter à interpréter les résultats de manière prudente.

sée de 10 à 20 % des logements commencés. Depuis, cette part s'effrite. L'année 2008 aura été encore moins favorable. Autour de 400 logements ont pu en bénéficier en 2008, contre 900 en 2007, dernière année d'une période initiée en 2003 et particulièrement favorable à ces dispositifs d'investissement locatif.

Logement social : les organismes HLM maintiennent leur effort

Le second marché des appartements neufs concerne le parc des organismes HLM, destiné à la location sociale. En 2008, l'offre nouvelle à but social représente 30 % des appartements commencés et 70 % des logements sociaux mis en chantier. S'appuyant sur les politiques publiques mises en place pour développer l'offre de logements à loyers maîtrisés, les organismes HLM ont maintenu leur effort. En 2008, le nombre d'appartements locatifs sociaux construits par les organismes HLM a augmenté de 11 %. En revanche, les programmes de construction de maisons locatives sociales diminuent de moitié en un an.

Le rural moins touché que l'urbain

Entre rural et urbain, les évolutions sont contrastées. Le nombre de logements mis en chantier dans les aires urbaines limousines diminue de façon significative. La baisse est de l'ordre de 30 % dans l'aire

urbaine de Limoges, de 37 % dans celle de Brive-la-Gaillarde et de 41 % dans les autres aires urbaines.

Au sein de l'espace urbain, le nombre de logements commencés diminue davantage dans les pôles urbains (-39 %) que dans les communes périurbaines (-25 %), plus éloignées des centres.

En revanche, dans certaines communes de l'espace rural, telles que Bessines-sur-Gartempe ou Lubersac, l'offre de logements neufs augmente. L'espace rural résisterait ainsi mieux que l'urbain, en particulier hors des pôles d'emploi ruraux (petites unités urbaines offrant au minimum 1500 emplois).

Inégalement répartis entre espace urbain et rural, les trois départements limousins n'ont pas subi de façon similaire le retournement : si, en 2008, les mises en chantier diminuent de 22 % en Creuse, la baisse atteint 25 % en Corrèze et 27 % en Haute-Vienne.

Pour 2009, les perspectives générales restent mal orientées, si l'on se réfère au nombre de logements autorisés en 2008. Une nouvelle baisse de même ampleur qu'en 2008 se dessine en effet quel que soit le type de logement. La situation pourrait se stabiliser dans l'espace rural limousin et dans l'aire urbaine de Brive-la-Gaillarde, mais la crise s'accroîtrait dans les autres aires urbaines.

La construction d'appartements diminue fortement en Haute-Vienne

	Nombre	évolution 2007 - 2008 en %
Corrèze	1 312	-25
individuel	1 146	-26
collectif	166	-9
Creuse	560	-22
individuel	524	-11
collectif	36	n.s.*
Haute-Vienne	2 221	-27
individuel	1 567	-18
collectif	654	-43
Limousin	4 093	-26
individuel	3 237	-20
collectif	856	-41

* non significatif

Logements ordinaires mis en chantier

Source : DRE Limousin / Sitadel

*André Pagès,
Direction régionale de l'Équipement*

Marché immobilier

Quand les acquéreurs se font rares

La demande d'appartements neufs s'est fortement affaiblie en 2008. Bien que certains programmes immobiliers aient été abandonnés, les annulations de réservation contribuent à maintenir un stock élevé de logements disponibles à la vente. Les comportements s'adaptent : l'offre se réduit et les prix baissent.

En 2008, le marché des appartements, soit 85 % du marché de la promotion immobilière, a été particulièrement affecté. La demande de logements neufs s'est considérablement affaiblie. Seuls 255 appartements ont été réservés au cours de l'année 2008, soit seulement le tiers de 2007, et bien loin du record de 2006 de près de 1600 appartements. Côté offre, plus de 700 appartements n'avaient pas trouvé d'acquéreur à la fin de l'année, alors même que les travaux avaient commencé, voire étaient terminés, dans près de huit cas sur dix.

L'enquête sur la commercialisation des logements neufs est réalisée chaque trimestre auprès des promoteurs immobiliers. Elle ne porte que sur le marché du neuf et les opérations de cinq logements et plus, destinés à la vente aux particuliers, soit 10 % du nombre de logements autorisés. Les évolutions de prix retracent les variations de la valeur moyenne des biens vendus. Il ne s'agit donc pas de prix « toutes choses égales par ailleurs » puisque les caractéristiques des biens telles que la localisation, la taille ou la qualité ne sont pas prises en compte.

Abandons de programmes et annulations de réservations

Du fait d'une commercialisation difficile, de nombreux programmes ont été abandonnés. Plus de 200 logements ont été ainsi retirés du marché, soit dix fois plus que l'année précédente. Mais ces retraits n'ont pas suffi à réduire l'offre disponible. En effet, 330 annulations de réservation, soit autant d'appartements remis sur le marché, ont réalimenté cette offre. Dans l'absolu, ce volume d'annulations est inférieur, d'environ 30 %, à celui de l'année précédente. Mais rapporté à l'ensemble des réservations de l'année, il traduit les difficultés accrues que les prétendants à l'acquisition rencontrent pour financer leur projet.

L'offre se réduit et les prix baissent

Les marchés s'adaptent à cette nouvelle situation. Après le net repli de 2007, l'offre nouvelle diminue encore. En 2008, autour de 360 appartements ont été mis sur le marché, contre 660 en 2007, des volumes bien en deçà des 1 900 et 1 500 appartements de 2005 et 2006. Le nombre de mises en vente

de 2008 descend à un niveau comparable à celui de 2001. Au quatrième trimestre, la dégradation du marché a atteint un paroxysme avec l'absence totale de nouvelle mise en vente. La réduction de cette offre nouvelle est particulièrement marquée pour les petits appartements de type T2, dont la part se réduit à 25 % des nouvelles mises en marché contre le double au cours des années antérieures.

Pour attirer une clientèle qui se raréfie, les professionnels ont multiplié les actions de promotion. Les prix de vente affichés des appartements ont été revus à la baisse. Lors de la décennie écoulée, les prix avaient fortement augmenté jusqu'à la fin de l'année 2007, à la faveur de conditions de financement facilitées et de mesures fiscales incitatives. A près de 3 000 € le mètre carré, le prix des T2 a été multiplié par deux. Il a tendance à décroître depuis. Au quatrième trimestre 2008, les T2 affichaient un prix de vente de 2 200 € par mètre carré en moyenne, renouant avec les niveaux apparents du début de l'année 2005.

*André Pagès
Direction régionale de l'Équipement*

Aides au logement

Aides à la pierre : une dimension de plus en plus sociale

Les aides au logement connaissent des évolutions différenciées en 2008. Les aides locales à la pierre diminuent par rapport à 2007 et se recentrent sur les situations les plus difficiles. Dans un contexte de morosité des marchés du logement, l'accession sociale à la propriété marque le pas et l'investissement locatif s'effondre. En revanche, les aides à la personne augmentent, essentiellement sous l'effet de leur revalorisation.

En Limousin, avec un budget de 10,8 millions d'euros en 2008, les aides locales à la pierre¹, pour le parc locatif social public et le parc privé, diminuent de 15 % en un an.

Les aides pour le parc privé restent prépondérantes (70 % des enveloppes consommées). Elles ont contribué à améliorer 1200 logements en 2008, occupés pour les trois quarts par leur propriétaire : apport du confort de base (chauffage et sanitaires), isolation, réparation de logements insalubres. Dans 30 % des cas, les travaux subventionnés visaient à faciliter la vie de personnes handicapées, souvent très âgées. Les aides sont davantage concentrées sur des opérations de plus en plus difficiles à faire aboutir (importance des travaux à réaliser ou faibles ressources des occupants). Entre 2007 et 2008, le nombre de logements aidés a baissé de plus de 25 % quand le montant moyen des subventions augmentait de près de 20 %. En contrepartie de loyers plafonnés, 280 logements privés ont bénéficié de subventions pour accroître l'offre locative destinée aux

ménages modestes.

Dans le parc social public, 940 logements ont été produits en 2008, soit 7 % de plus qu'en 2007. La moitié de cette offre nouvelle relève d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), non subventionnés. La production, subventionnée, de logements HLM, a quant à elle diminué de 23 % par rapport à 2007 et est davantage destinée aux ménages très modestes (18 % des nouveaux logements HLM en 2008 contre 6 % en 2007). Baisse du nombre de logements subventionnés mais aussi des aides à la réhabilitation : au total, le montant des aides diminue en 2008.

Accession sociale et investissement locatif encore en recul

L'accession sociale à la propriété diminue encore en Limousin : près de 2700 prêts à taux zéro (PTZ) ont été émis en 2008, soit 10 % de moins qu'en 2007. La baisse est particulièrement forte dans le neuf.

L'année 2008 a été encore moins favorable aux dispositifs d'investissement locatif. Seuls 400 logements environ ont pu en bénéficier, niveau de moitié inférieur à la

Les aides au logement comprennent les aides à la personne, destinées aux occupants, et les aides à la pierre, pour les propriétaires. La mesure globale de l'intervention publique, comportant de nombreux instruments et acteurs, dépasse largement l'objet de cet article. Notamment, les dispositifs fiscaux (ex : TVA à 5,5 %, crédit d'impôts, prêts à taux privilégié) ne sont que partiellement pris en compte. En Limousin, le coût total de ces dispositifs est estimé à plus de 100 millions d'euros.

moyenne annuelle 2003-2007.

Tous organismes payeurs confondus, près de 170 millions d'euros d'aides à la personne pour le logement ont été versées en 2008 en Limousin, soit +8,3 % en un an. L'aide personnalisée et les allocations logement ont été revalorisées de près de 2,8 % au 1^{er} janvier 2008.

*Lionel Eclancher, André Pagès,
Direction régionale de l'Équipement*

¹ Les aides à la pierre sont dites locales lorsque leur financement relève de décisions locales de l'État, avec ou sans subvention.

Une année difficile pour les exploitations limousines

Pour la seconde année consécutive, la majeure partie des exploitations limousines fait face à une conjoncture défavorable. La baisse du prix de l'énergie et des céréales intervenue à partir de la mi-2008 ne s'est pas répercutée sur les approvisionnements : le prix des aliments pour le bétail et surtout des engrais reste élevé. De plus, les difficultés liées à la fièvre catarrhale ovine et la crise économique fragilisent les marchés bovins et ovins.

Dans le domaine agricole, l'année 2008 s'est caractérisée par la forte croissance des coûts de production, liée à l'envolée des cours des céréales et des produits pétroliers intervenue en 2007 et au début de 2008. Parfois associée à un recul des prix de vente ou des volumes produits, cette hausse a pesé sur le revenu de la grande majorité des exploitations de la région. En 2008, le revenu par exploitation a ainsi connu une baisse sensible pour la deuxième année consécutive.

Une météo chahutée

L'année 2008 a débuté par un hiver doux, suivi de plusieurs mois abondamment arrosés, et accompagnés au début du mois d'avril de gelées matinales. Ces conditions climatiques ont localement perturbé la floraison des arbres fruitiers et entraîné des difficultés dans la mise en place des cultures de printemps. Plus ensoleillé, le mois de juin a laissé augurer de bons rendements pour les céréales, mais ceux-ci ont

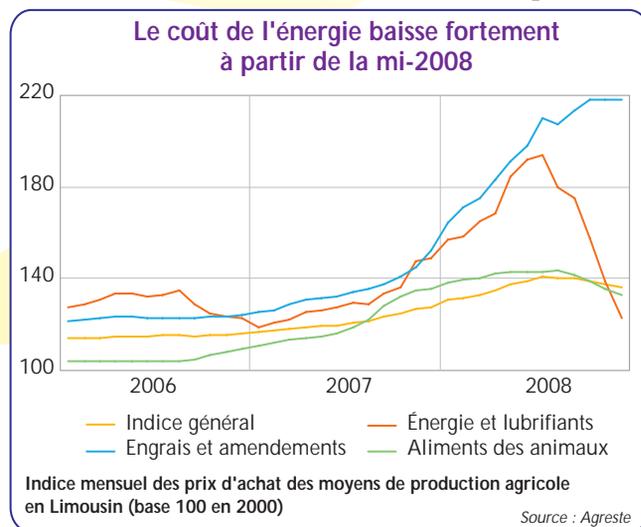
été affectés par les pluies de juillet qui ont parfois retardé les récoltes. Finalement, les rendements sont proches ou légèrement inférieurs à ceux d'une année moyenne.

Avec un apport pluvial supérieur de 15 % à celui d'une année moyenne, l'année 2008 a été favorable à la pousse de l'herbe, sans toutefois atteindre les rendements de 2007. Des épisodes pluvieux fréquents ont perturbé les fenaissages plus tardives, mais ont favorisé la pousse de regain qui s'est poursuivie durant tout l'été et en début d'automne.

Élevage : coûts de production élevés et fièvre catarrhale ovine

En 2008, pour la seconde année consécutive, les échanges de brouillards ont connu de fortes turbulences. La fièvre catarrhale ovine (FCO), ou « maladie de la langue bleue », qui touche également les bovins, a entraîné des restrictions pour le transport d'animaux vivants, allant jusqu'à la fermeture des frontières chez les pays importateurs de brouillards, le principal étant l'Italie. De plus, la hausse du prix des ali-

ments consécutive à l'envolée du prix des céréales, ainsi qu'une demande limitée par la baisse du pouvoir d'achat, a pesé sur la rentabilité de l'engraissement. Les engraisseurs transalpins ont alors légèrement limité leur activité, ce qui a tiré le cours des bovins maigres



Des exploitations agricoles de plus en plus grandes

Les exploitations agricoles du Limousin poursuivent leur mutation. Confirmant la tendance des deux dernières décennies, elles sont moins nombreuses mais de taille croissante. Notre région en compte près de 14 300 début 2008 contre 18 800 en 2000, soit une baisse moyenne de 3,8 % par an depuis 2000. Toutefois, malgré ce recul important du nombre d'unités agricoles, le potentiel de l'agriculture en Limousin se maintient. En effet, la surface agricole valorisée par l'ensemble des exploitations varie peu, simplement affectée localement par le développement de l'urbanisation ou de voies de communication. Les terres libérées par les exploitants agricoles qui ont cessé leur activité ont été en grande majorité reprises par des agriculteurs en activité. En 2007, une exploitation valorise en moyenne 60 hectares, contre seulement 45 en 2000.

Région d'élevage, le Limousin renforce sa spécialisation dans la production de bovins à viande : ce sont près de 6 exploitations sur 10 qui pratiquent principalement ce type d'élevage en 2007, et elles occupent 82 % de la surface agricole.

L'ensemble de ces résultats confirme la place éminente de l'agriculture dans l'économie régionale, tant en termes d'occupation de l'espace (la moitié du territoire) qu'en termes d'emplois : 7 % de l'emploi régional, soit le double de la moyenne nationale, et un niveau équivalent à celui du secteur de la construction dans la région.

vers le bas. Le cours des broutards a subi sur l'année une baisse moyenne d'environ 5 %.

Pour pallier les exportations difficiles de broutards, les éleveurs ont mis un peu plus de taurillons à la boucherie en début d'année (+2,5 % sur l'année en Limousin, comme en France). Les cours sont bien orientés, notamment au second semestre, et profitent de la moindre concurrence italienne : à 3,36 € par kilo de carcasse, le cours des taurillons (catégorie U), augmente de 7,1 % par rapport à 2007.

A l'inverse, si les prix des vaches ont été soutenus en début d'année, ils se sont effondrés à partir de la mi-2008 suite à l'afflux de vaches de réforme laitières et à la baisse de la consommation. De 3,43 € / kg en août, le cours est tombé à 3,06 € / kg en fin d'année (vache de catégorie R).

La baisse de la demande des ménages pour la viande de veau, dont les prix de vente au détail restent

élevés, a pesé sur les cours. Parti d'un niveau record atteint en tout début d'année 2008, les cours des veaux ont fortement chuté jusqu'en août pour se stabiliser par la suite. Ainsi un kilo de veau sous la mère (U rosé-clair) valait 8,32 € en janvier et seulement 7,23 € en août. Ceci représente une diminution d'environ 150 € du prix de vente d'un animal.

En revanche, les cours de l'agneau sont restés fermes tout au long de l'année, avec une hausse plus marquée lors du dernier trimestre. À 6,12 € par kilo de carcasse, le prix de l'agneau (ciré U) est resté la majeure partie de l'année au dessus du niveau des deux années précédentes. Ces cours bien orientés n'ont toutefois pas compensé les difficultés de la filière confrontée à la concurrence internationale et à l'augmentation des coûts de production.

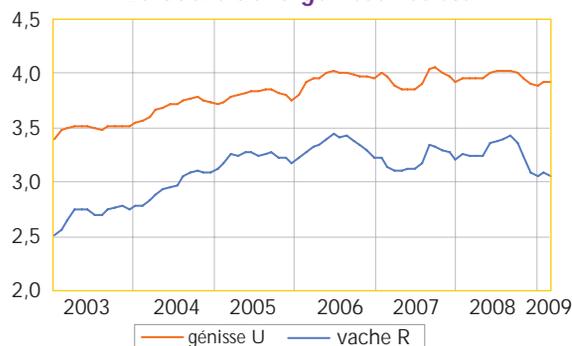
Cours des broutards : une année 2008 très chahutée



Cotations Limousin mâles 6-12 mois U (en euros/kg vif)

Source : commission de cotation de Limoges

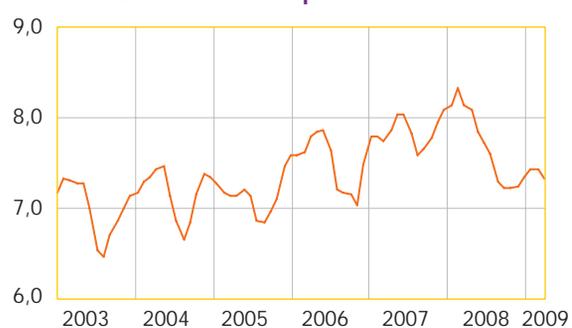
Le cours de la génisse résiste



Cotations génisses U et vache R (en euros/kg de carcasse)

Source : commission de cotation de Limoges

Le veau touché par la crise



Cotations veau sous la mère rosé clair U (en euros/kg de carcasse)

Source : commission de cotation de Limoges

Les éleveurs ovins, qui connaissent une situation difficile depuis plusieurs années, seront les premiers bénéficiaires du bilan de santé de la PAC, présenté début 2009. Celui-ci rééquilibre les aides au profit de régions d'élevage plutôt extensif, telles que le Limousin, et apporte des soutiens spécifiques aux productions en difficulté : ovins, veau sous la mère, agriculture biologique.

Pascal Prévot,
Direction régionale de
l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Forêt

Transports

L'activité se maintient

Malgré le retournement économique général du second semestre 2008, le bilan annuel d'activité des transporteurs limousins se maintient, toutes activités et modes de transport confondus. En particulier, les entreprises limousines de transport de marchandises intensifient leurs échanges avec l'étranger ; et si le transport aérien de voyageurs diminue légèrement, l'engouement pour le ferroviaire régional se renforce. Néanmoins des signes de difficultés apparaissent en fin d'année et préfigurent une année 2009 probablement plus difficile.

Le chiffre d'affaires du secteur des transports routiers augmente de près de 5 % en 2008, favorisé par la hausse des tarifs intégrés par certaines entreprises suite à l'augmentation du prix du gazole (Source : Banque de France). L'emploi reste globalement

stable. Par ailleurs, le nombre d'entreprises de transport routier de marchandises croît de 1,6 % en un an. Les inscriptions au registre des transports augmentent significativement en 2008, alors que les disparitions, en particulier pour raisons économiques, diminuent. Néanmoins la

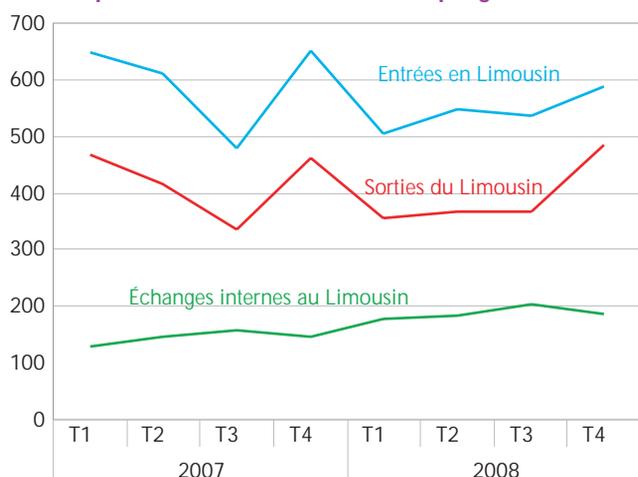
situation économique et financière de certaines entreprises se dégrade, ce qui augure d'un avenir beaucoup plus incertain. La prudence a prévalu et le montant des investissements a reculé de plus d'un tiers par rapport à 2007 (Source : Banque de France).

Tous modes de

Consommation de carburant en baisse

La hausse des cours du pétrole et, de manière induite, des carburants, constatée jusqu'à la mi-2008, a vraisemblablement modifié le comportement des conducteurs. En effet, sur les neuf premiers mois de l'année, la consommation globale de carburant diminue par rapport à la même période en 2007, de manière plus importante pour le supercarburant (-7,2 %) que pour le gazole (-1,3 %). Ces évolutions sont en accord avec la diésélisation tendancielle du parc, qui a atteint 6 véhicules sur 10 au 1^{er} janvier 2008.

Au sein du Limousin, le transport routier de marchandises progresse en 2008



Transports routiers de marchandises depuis, vers et à l'intérieur du Limousin en millions de tonnes-km

Source : MEEDDAT - SOeS

transport confondus, les échanges, en valeur, de biens du Limousin avec l'étranger s'intensifient. Grâce, en particulier, aux biens de consommation et aux biens intermédiaires,

Des Limousins plutôt favorables au bonus écologique automobile

Le dispositif du bonus malus écologique, instauré en 2008 à la suite des travaux du Grenelle de l'environnement pour promouvoir l'acquisition de véhicules moins polluants, a eu le succès escompté. En Limousin en particulier, le rapport entre le nombre de véhicules immatriculés en bénéficiant et le nombre de ceux redevables d'une taxe est très favorable. La prise de conscience croissante des problèmes environnementaux et climatiques, exacerbée par l'évolution rapide du coût des carburants, au moins jusqu'à la fin du premier semestre 2008, a favorisé l'achat de voitures plus sobres et qui émettent moins de CO₂.

les importations et les exportations augmentent de 9 % par rapport à l'année précédente.

Les tonnages transportés augmentent

En 2008, les tonnages transportés depuis le Limousin vers d'autres régions françaises augmentent de manière importante (+21 %). Les tonnages entrants progressent beaucoup moins (+0,7 %). En revanche, le nombre de kilomètres parcourus

Moins d'immatriculations de voitures particulières

Sur l'ensemble de l'année 2008, les immatriculations de voitures particulières neuves baissent de 1 % par rapport à 2007. Cette diminution affecte essentiellement la Haute-Vienne (-5 %), alors qu'en Corrèze, le nombre d'immatriculations continue à croître (+5 %) et qu'il fléchit à peine en Creuse (-1 %). C'est au troisième et surtout au quatrième trimestre que le recul est le plus prononcé : la baisse par rapport à 2007 est respectivement de 7,5 % et 14,5 %.

Après avoir quasiment stagné au premier semestre 2008, les immatriculations de voitures particulières d'occasion ont fortement chuté au second semestre. Au total, sur l'ensemble de l'année, le nombre d'immatriculations diminue de 4 % (3 % au niveau national) et atteint le niveau le plus bas de ces trois dernières années. La baisse touche les trois départements. Toutefois, avec seulement 1 % d'immatriculations en moins, elle est moins sévère en Corrèze qu'en Haute-Vienne (-4 %) ou qu'en Creuse (-7 %).

rus diminue. Au total, exprimés en tonne-km, les échanges par transport routier entre le Limousin et les autres régions françaises ont diminué en 2008 : de 9 % pour les marchandises entrantes et de 6 % pour les sorties.

A contrario, le transport routier intrarégional de marchandises augmente de 30 % (en tonne-km), grâce à une hausse de 27 % des tonnages transportés. Au total et par rapport à 2007, les échanges inter et intra régionaux baissent de 3 %.

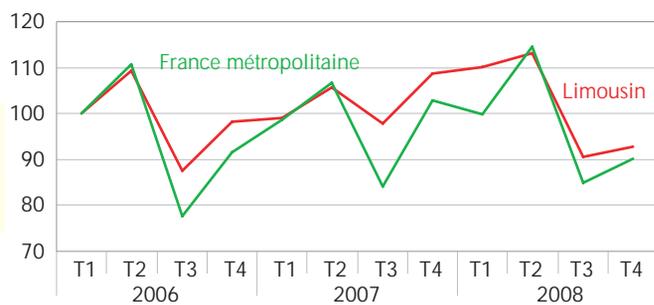
Trafic aérien en repli à Brive-Laroche

En 2008, 404 000 passagers ont transité par les aéroports de

Limoges Bellegarde et Brive Laroche, qui accueillent des liaisons régulières. Après trois années de croissance continue, la plate-forme de Limoges a enregistré en 2008 des résultats en retrait par rapport à 2007. Le nombre de vols baisse de 1 %, le trafic de passagers de 2 %. En particulier, la compagnie Britair a suspendu la liaison Limoges-Roissy Charles de Gaulle à la fin du mois d'octobre. La nouvelle liaison saisonnière vers Charleroi, ouverte par la compagnie « low cost » Ryanair, n'a pas totalement compensé cette fermeture. Avec plus de 97 000 passagers, la liaison la plus chargée reste celle de Londres, malgré une baisse de près de 10 %.

L'activité de l'aérodrome de

Immatriculations : chute au second semestre 2008



Au quatrième trimestre 2008

Limousin : 5 098 immatriculations
France métropolitaine : 474 518 immatriculations

Immatriculations de véhicules particuliers neufs
(base 100 au 1er trimestre 2006)



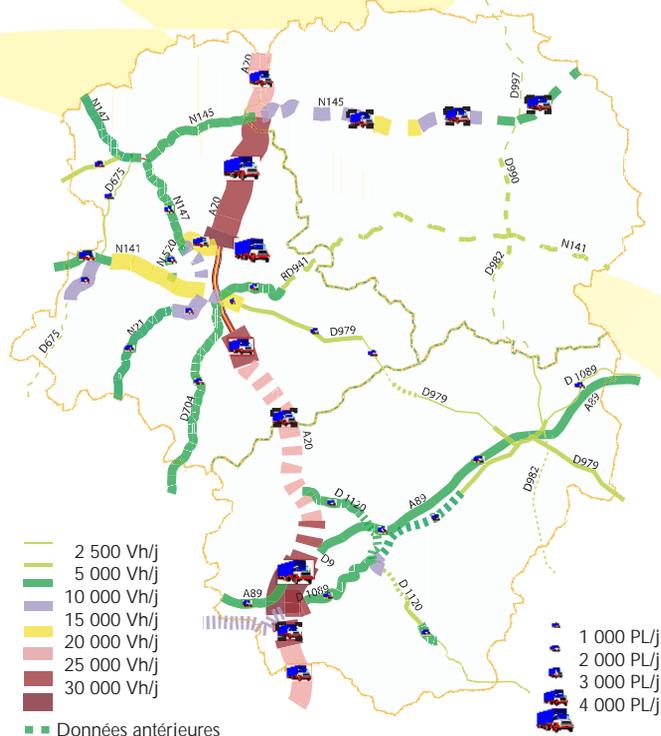
Au quatrième trimestre 2008

Limousin : 16 014 immatriculations
France métropolitaine : 1 279 162 immatriculations

Immatriculations de véhicules particuliers d'occasion
(base 100 au 1er trimestre 2006)

Source : MEEDDAT - SOeS - Fichier central des automobiles

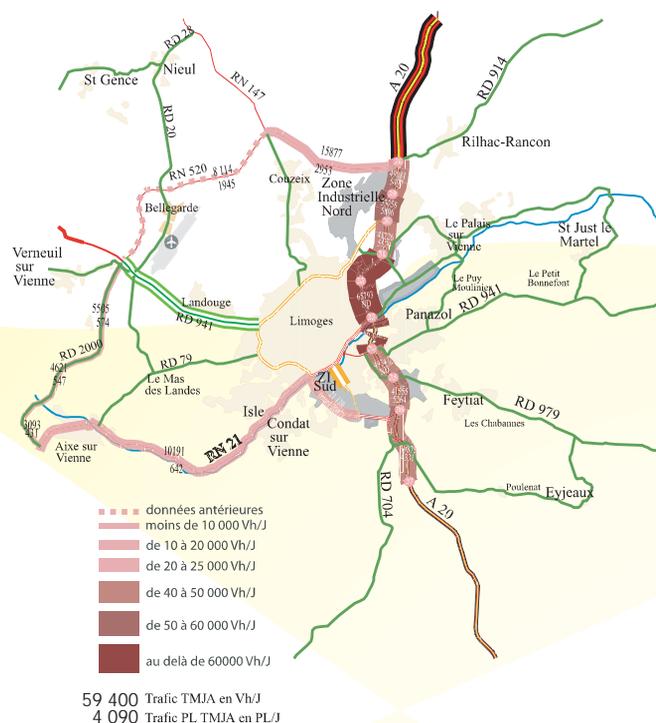
L'A20 reste l'axe le plus fréquenté



Trafics 2008 en Limousin sur le réseau routier national et les principales routes départementales

Source : Données fournies par la DIRCO et les Conseils Généraux de la Haute-Vienne et de la Corrèze

Zoom sur l'agglomération de Limoges



Recensement de la circulation en 2008 sur les principaux itinéraires de l'agglomération de Limoges

Sources : Données fournies par la DIRCO, le Conseil Général de la Haute-Vienne et l'agglomération de Limoges

Brive diminue à nouveau en 2008. Le nombre de passagers transportés diminue (-5 %), mais surtout le nombre de vols : -16 % pour les vols commerciaux, qui représentent une très grande part des vols (près de neuf sur dix), et -0,1 % pour les vols non commerciaux. En particulier,

la fréquentation de la ligne Brive-Orly, prépondérante dans l'activité « passagers » de l'aéroport (92 % en 2008) a diminué à nouveau de 4 % en 2008, pour s'établir à près de 19 900 passagers.

En comparaison avec les principales places aéroportuaires des

régions limitrophes, l'évolution de l'activité régionale de transport de voyageurs est en retrait, même si Limoges reste le site le plus fréquenté. En particulier, le trafic de l'aéroport de Bergerac augmente de 16 %, avec 294 700 voyageurs en 2008. Avec 121 000 passagers, celui de Poitiers est quasiment stable (-0,4 %).

Ouverture vers l'ouest de l'A89 : montée en puissance plus lente que prévu

La dernière section de l'A89, entre Thenon et Mansac-Terrasson, a été mise en service en janvier 2008. En assurant une liaison autoroutière continue entre Bordeaux et Clermont-Ferrand, elle a permis une croissance de l'ensemble des trafics sur l'itinéraire corrézien. La hausse varie de 2 % à 9 % selon les endroits. Toutefois, elle semble ralentir par rapport aux années précédentes (le trafic moyen est supérieur à 8 000 véhicules par jour en 2008, sur quasiment l'ensemble du parcours). Par rapport à 2007, le nombre de poids lourds augmente de 2 % à 14 % selon les sections, avec des trafics moyens variant de 1 100 à 1 300 véhicules par jour. Au total, la montée en puissance de cet axe est certaine mais est plus lente que prévu. En particulier, le trafic poids lourds est actuellement inférieur de 30 % aux prévisions (Source : CETE Sud Ouest). Sur l'A20, en revanche, le trafic diminue. Sur 80 % des portions faisant l'objet d'un comptage des véhicules, le trafic baisse de 0,2 % à 4 %. La diminution se vérifie en particulier dans la partie urbaine de Limoges, où le coût croissant de l'énergie a pu amener certains utilisateurs à changer leur mode de transport.

TER : la fréquentation progresse

Sur les lignes ferroviaires et routières du réseau de transport express régional (TER), le transport de voyageurs continue à se développer en 2008. Après une hausse de 2 % du trafic en 2007, la fréquentation de ce mode de transport augmente de 7 % en 2008. La hausse du coût des carburants sur longue période associée à de meilleures offres de services favorisent le report vers le mode de transport ferroviaire.

Jean-Louis Duc, André Pagès,
Jean-Philippe Poujade,
Direction régionale de l'Équipement

Une aide personnalisée pour les élèves

Soutien scolaire dans le primaire, aide personnalisée aux élèves, stages durant les vacances scolaires : au-delà des enseignements réglementaires, l'Education nationale met en oeuvre des moyens importants pour faciliter la réussite de tous les élèves.

En sus des enseignements réglementaires, l'Education nationale met en oeuvre une politique d'aide personnalisée aux élèves dans le premier degré et le second degré. Divers dispositifs doivent renforcer la lutte contre l'échec scolaire, et contribuer à éviter les redoublements. L'académie de Limoges y consacre près de 12 millions d'euros annuels.

Tout au long de l'année, les élèves des écoles primaires (premier degré) peuvent bénéficier de deux heures de soutien hebdomadaires, effectuées par chaque enseignant après la classe ou pendant la pause méridienne. Un tiers des élèves du primaire suivent ces cours de soutien, liés à la mise en oeuvre de la semaine de quatre jours.

Les écoles des zones d'éduca-

Des aides personnalisées toute l'année et pendant les vacances

	Premier degré		Second degré	
			Collèges	Lycées
Toute l'année	- Soutien - Accompagnement éducatif en zone d'éducation prioritaire	- Accompagnement éducatif - Pratique orale de l'anglais	- Dispositif expérimental de réussite scolaire (*)	
Pendant les vacances scolaires	- Stages de remise à niveau en cours moyen		- Stages de remise à niveau (**) - Pratique orale de l'anglais	

(*) au lycée Danton à Brive et au lycée Marcel Pagnol à Limoges

(**) dans les lycées qui bénéficient du dispositif expérimental de réussite scolaire

Aides personnalisées aux élèves dans les établissements du premier et second degré de l'Education nationale

Source : Rectorat de l'académie de Limoges

tion prioritaire (plan « Espoir banlieues »), ainsi que tous les collèges depuis la rentrée 2008 proposent un accompagnement éducatif, tourné vers l'aide aux devoirs ou au travail scolaire, en particulier au primaire et dans les collèges de zone d'éducation prioritaire. Cet accompagnement offre aussi des activités pédagogiques autour du sport ou de la culture. Un tiers des élèves souhaitent en bénéficier. Dans ce cadre, l'Education nationale mobilise pour l'année scolaire 941 000 euros pour rémunérer les personnels sous forme d'heures supplémentaires.

Des stages pendant les vacances scolaires

L'aide personnalisée ne se limite pas au temps scolaire. Des stages de remise à niveau sont organisés, en petits groupes, durant les vacances scolaires pour les élèves des cours moyens du primaire ainsi que des lycées dits « de réussite scolaire ». Dans le primaire, un élève de cours moyen sur dix suit ces stages. Quant aux élèves de lycée, ils bénéficient de stages de pratique orale de l'anglais durant les vacances.

Enfin, au-delà des moyens pédagogiques, des moyens humains sont mis à disposition : 24 médiateurs de réussite scolaire doivent permettre de lutter, entre autres, contre l'absentéisme des élèves.

Joël Ravaille,

Rectorat de l'académie de Limoges

Un dispositif expérimental

Le lycée Danton, à Brive, et le lycée professionnel Marcel Pagnol, à Limoges, expérimentent le dispositif de réussite scolaire. L'objectif est d'assurer la réussite aux examens, de prévenir les abandons et de favoriser la poursuite d'études, tout en limitant les redoublements.

Ces deux lycées disposent de moyens spécifiques : 3 à 4 heures supplémentaires hebdomadaires, en petits groupes, pour les élèves les plus en difficulté ; 3 assistants pédagogiques ; 2 enseignants supplémentaires ; 6 médiateurs scolaires afin de lutter contre l'absentéisme des élèves.

Sanitaire et social

Accueil des adultes handicapés : 130 établissements en Limousin

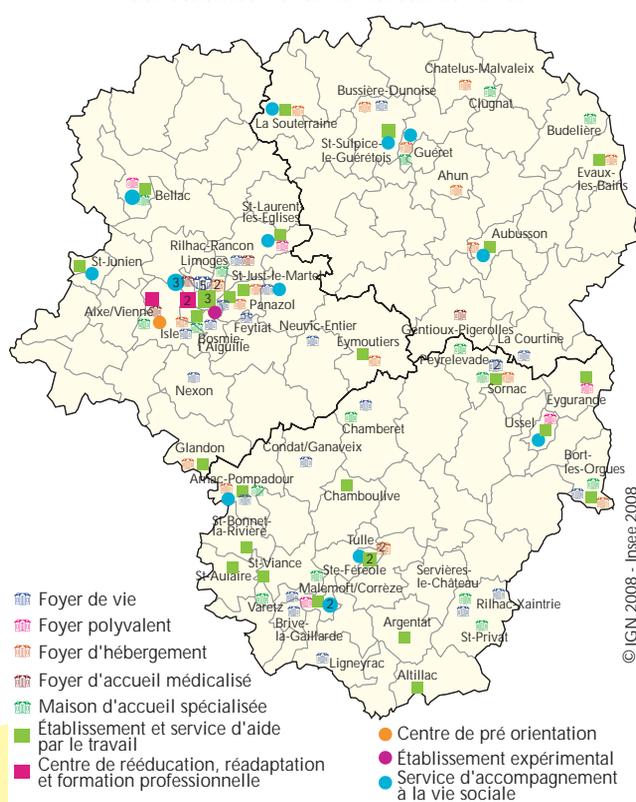
Fin 2008, le Limousin compte 130 établissements et services destinés à la prise en charge des adultes handicapés pour une capacité d'accueil de 6 000 places. La quasi-totalité des places sont occupées. Les personnes prises en charge dans ces structures sont en moyenne âgées de 40,5 ans et sont originaires pour la plupart de la région. Plus de six sur dix sont des hommes. Un peu moins de la moitié travaille dans un établissement ou service d'aide par le travail. Les adultes atteints de déficiences intellectuelles sont majoritaires.

Fin 2008, le Limousin compte 130 établissements et services pour adultes handicapés. Le secteur privé est très présent puisqu'il gère 85 % de ces structures. Les départements les plus peuplés de la région recensent le plus grand nombre de structures : 43 % d'entre elles sont implantées en Haute-Vienne et 39 % en Cor-

reze. En Haute-Vienne, les établissements sont concentrés à Limoges et dans les cantons alentour tandis qu'en Corrèze, ils sont surtout implantés au sud-ouest et au nord-est du département. En Creuse, leur répartition est plus disséminée. Accueillant des adultes handicapés dans l'incapacité de travailler, les foyers de vie, les foyers d'accueil médicalisé et les maisons

d'accueil spécialisées constituent 38 % des établissements limousins. Les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) représentent un établissement sur quatre. Moins nombreux, les foyers d'hébergement pour adultes handicapés, travaillant soit en ESAT soit en milieu ordinaire, et les services d'accompagnement à la vie sociale

Prise en charge des adultes handicapés :
des établissements nombreux et variés



Établissements et services pour adultes handicapés en Limousin
au 31/12/2006

Source : DRASS - FINES

*La capacité d'accueil a
augmenté de 13 % en sept ans*

Fin 2008, le Limousin dispose de 6 000 places pour prendre en charge des adultes handicapés, soit 13 % de plus qu'il y a sept ans. Sur cette période, la région a connu un fort développement de l'offre en services d'accompagnement à la vie sociale et en foyer d'accueil médicalisé dont le nombre de places a plus que doublé. La capacité d'accueil a également progressé dans les établissements prenant en charge des personnes lourdement handicapées : +7 % dans les maisons d'accueil spécialisées et +4 % dans les foyers de vie. Quant aux places en ESAT, elles ont augmenté de 6 %. Le Limousin ayant déjà des taux d'équipement élevés pour ces dernières catégories d'établissements, les évolutions sont plus faibles qu'au niveau national.

La Corrèze et la Creuse sont les

départements les mieux équipés de la région avec respectivement 20 et 16 places pour 1 000 adultes âgés de 20 à 59 ans. Plus globalement, le Limousin a des taux d'équipement supérieurs à ceux de la France pour tous les types d'établissements sauf pour les foyers d'accueil médicalisés.

Les taux d'occupation dans ces établissements sont très élevés, quasiment toujours égaux à 100 %. Les taux les plus faibles se rencontrent dans les centres de rééducation (86 %) et dans les foyers d'hébergement (92 %).

Déficiences intellectuelles : la majorité des personnes prises en charge

Près de neuf adultes handicapés sur dix pris en charge dans les établissements et services spécialisés limousins sont originaires de la région, et 6 % viennent des régions limitrophes.

Plus de six adultes handicapés sur dix sont des hommes. Ce constat est valable pour les trois départements de la région ainsi que pour toutes les catégories d'établissements.

La moyenne d'âge s'élève à 40,5 ans aussi bien pour les hommes que pour les femmes, et ce dans les trois départements limousins. Seulement 4 % ont 60 ans ou plus. Âgés en moyenne de 35 ans, les adultes en formation dans les centres de rééducation, réadaptation et formation

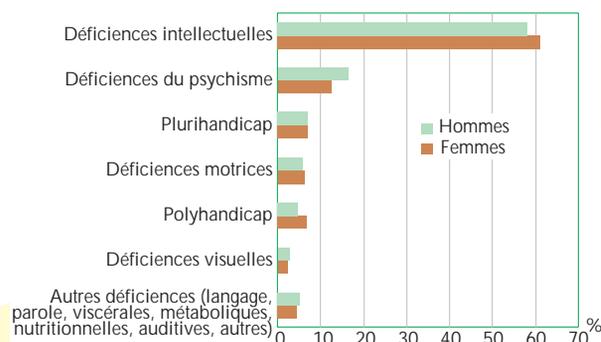
professionnelle sont plus jeunes que dans les autres structures.

Six personnes sur dix accueillies dans les établissements limousins pour adultes handicapés présentent une déficience intellectuelle, les femmes étant légèrement plus concernées que les hommes. Les personnes atteintes de déficience du psychisme viennent en second mais sont beaucoup moins nombreuses (15 % de l'ensemble). Les hommes présentent plus souvent que les femmes cette déficience. Et plus d'une personne sur dix accueillie souffre de plurihandicap (cumul de plusieurs déficiences de même degré) ou de polyhandicap (déficience mentale sévère associée à une déficience physique importante).

Près de la moitié des adultes handicapés travaillent en ESAT

Environ la moitié des adultes handicapés accueillis dans les établissements spécialisés du Limousin travaillent dans un ESAT (45 %) et 8 % suivent un stage ou une formation. Ils sont pour neuf sur dix d'entre eux à temps complet. En revanche, très peu d'adultes handicapés accueillis en établissement

Déficiences intellectuelles : la majorité des personnes prises en charge



Personnes handicapées prises en charge par les établissements et services pour adultes handicapés en Limousin selon la déficience principale et le sexe au 31/12/2006

Source : DRASS du Limousin - enquête ES 2006

L'enquête sur les établissements sociaux et médico-sociaux (ES 2006) du ministère de la santé et des sports est une enquête statistique auprès de l'ensemble des établissements sociaux et médico-sociaux destinée à mieux connaître l'activité, le personnel ou la clientèle de ces structures. Depuis 1997, les établissements pour handicapés sont distingués des établissements pour personnes en difficulté sociale. L'enquête réalisée en 2007 s'est donc adressée aux établissements pour enfants et adultes handicapés sur leur activité en 2006.

spécialisé exercent une activité professionnelle en milieu ordinaire. Enfin, si 48 % des handicapés hommes travaillent en ESAT, les femmes ne sont que 40 % dans ce cas.

La moitié des adultes handicapés sont pris en charge par la même structure depuis plus de dix ans, un quart l'étant même depuis plus de 20 ans. A l'opposé, un adulte handicapé sur dix a moins d'un an d'ancienneté dans le même établissement. En moyenne, ce sont dans les foyers de vie et les maisons d'accueil spécialisées que les personnes prises en charge, souvent lourdement handicapées, résident depuis le plus longtemps.

Véronique Livertout,
Direction régionale des affaires
sanitaires et sociales

Le Limousin bien équipé pour l'accueil des handicapés

Catégorie d'établissement	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France métropolitaine
Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT ex CAT)	5,7	5,9	3,9	4,8	3,2
Centre de rééducation, réadaptation et formation professionnelle (CRP)	0,0	0,0	2,0	1,0	nd
Centre de préorientation	0,0	0,0	0,1	ε	nd
Foyer d'hébergement	1,5	3,6	1,2	1,7	1,2
Foyer de vie	4,0	1,2	2,0	2,5	1,3
Maison d'accueil spécialisée (MAS)	2,9	2,4	0,7	1,7	0,6
Foyer d'accueil médicalisé	0,0	0,8	0,2	0,2	0,4
Foyer d'accueil polyvalent	1,2	0,0	0,3	0,5	nd
Etablissement expérimental	0,0	0,0	0,1	ε	nd
Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)	4,4	2,3	1,2	2,4	0,7
Ensemble	19,7	16,1	11,5	14,9	nd

nd : non disponible ; ε : valeur inférieure à 0,05

Taux d'équipement par catégorie d'établissement au 31/12/2006 - En nombre pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans

Source : DRASS du Limousin - Enquête établissements sociaux et médico-sociaux 2006

Prestations familiales et sociales

114 200 allocataires limousins bénéficiaires de prestations familiales et sociales

En 2008, près de quatre Limousins sur dix sont couverts par une prestation des caisses d'allocations familiales. La population allocataire reflète la structure démographique régionale : moins de familles, plus de personnes âgées.

Au 31 décembre 2008, 114 200 allocataires¹ sont bénéficiaires de prestations versées par les caisses d'allocations familiales du Limousin. En ajoutant les ayant-droits, ce sont au total 281 700 personnes qui sont couvertes, soit 38 % de la population régionale. Le montant total des aides versées en 2008 s'élève à plus de 500 millions d'euros.

47 700 familles aidées pour faire face à la charge d'enfant

Au 31 décembre 2008, les familles c'est-à-dire les allocataires avec au moins un enfant à charge, re-

présentent 52 % de la population allocataire régionale contre 60 % au niveau national. Ces familles comprennent 113 200 enfants de moins de 20 ans.

En Limousin, 41 % de la population allocataire, soit près de 47 700 allocataires, bénéficie de prestations dites « d'entretien ». Parmi ces prestations figurent les allocations familiales, versées à près de 39 000 familles, ainsi que le complément familial (CF) et l'allocation de rentrée scolaire (ARS). A l'inverse des allocations familiales, ces deux dernières prestations sont soumises à conditions de ressources.

Le complément familial, destiné aux familles nombreuses (3 enfants et plus), a été versé à près de 6 000 familles soit un peu plus de 5 % des allocataires limousins, contre 8 % des allocataires au niveau national.

Près de 26 900 allocataires modestes ont perçu l'allocation de rentrée scolaire, en faveur de 44 200 enfants, soit 40 % des enfants à charge au sens des prestations familiales. Le montant en a été modulé en 2008 en fonction de l'âge des enfants (6-10 ans, 11-14 ans et 15-18 ans).

L'allocation de soutien familial est versée à 5 700 familles limousines monoparentales pour les aider à éle-

Prestations des CAF : 38 % de la population limousine

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin
Ensemble de la population (1er janvier 2007)	241 500	123 000	368 500	733 000
Allocataires				
Allocataires	34 464	16 699	63 070	114 233
Personnes couvertes	88 947	41 560	151 204	281 711
Aide au logement				
Bénéficiaires d'une aide au logement	19 252	9 200	39 268	67 720
Personnes couvertes	37 951	17 679	72 614	128 244
Nombre moyen de personnes couvertes par allocataire	1,97	1,92	1,85	1,89
Montant moyen de l'aide versée au titre du mois de décembre, en euros	183	188	195	190
Allocation aux adultes handicapés				
Bénéficiaires de l'AAH au 31/12/2008	3 637	2 111	6 612	12 360
Bénéficiaires de l'AAH (en % du nombre d'allocataires des CAF)	10,6	12,6	10,5	10,8
Revenu minimum d'insertion				
Bénéficiaires au 31/12/2008	1 787	1 628	5 289	8 704
Bénéficiaires du RMI (en % du nombre d'allocataires des CAF)	5,2	9,7	8,4	7,6
Personnes couvertes par le RMI	3 347	3 258	10 825	17 430
Nombre moyen de personnes couvertes par allocataire	1,87	2,00	2,05	2,00
Montant moyen du RMI versé au titre de décembre 2008 (en euros)	375	391	398	391
Allocation de parent isolé				
Allocataires de l'API	389	225	1 008	1 622

Source : Caisses d'allocations familiales - Insee

¹Un allocataire est le titulaire d'un dossier. Il peut percevoir une ou plusieurs allocations pour son compte ainsi que pour les autres personnes appartenant à son dossier (ayant-droits). Sont retenus ici les allocataires au 31 décembre 2008, percevant au moins une prestation mensuelle légale au titre de décembre 2008 (droit valorisé). La population couverte comprend les allocataires ainsi que leur conjoint, enfant(s) et autre(s) personne(s) à charge.

Les prestations familiales ont pour objet de compenser financièrement des charges familiales. Les allocations familiales et l'allocation pour jeune enfant couvrent une partie du coût d'entretien des enfants. S'y ajoute, pour les familles les plus modestes, une aide financière tout au long de l'éducation des enfants, comme le complément familial, ou lors d'évènements particuliers, comme l'allocation de rentrée scolaire.

ver un enfant privé de l'aide d'un de ses deux parents. Elle n'est pas soumise à conditions de ressources.

Quant à la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE) dont les différentes déclinaisons ont pour but de permettre aux familles de faire face aux premières dépenses liées à l'arrivée d'un enfant, elle est perçue par quelque 20 800 familles, soit près de 20 % des allocataires des CAF du Limousin. Près de 60 % des allocataires de la prestation d'accueil du jeune enfant, soit 12 200 allocataires, bénéficient d'un complément de cette prestation pour compenser la réduction d'activité ou les frais afférents à un mode de garde et sont ainsi aidés dans la conciliation de leur vie familiale et professionnelle.

67 700 foyers aidés pour supporter la charge liée à leur logement

Au 31 décembre 2008, 59 % des allocataires limousins, soit 67 700 allocataires pour 128 200 personnes couvertes au total, perçoivent une des trois aides au logement, contre 55 % au niveau de la métropole.

Une allocation logement couvre en moyenne 1,9 personnes en Limousin, contre 2,2 au niveau national. La proportion moindre de personnes couvertes en Limousin s'explique par la proportion importante de personnes de plus de 60 ans (21 % au niveau régional, et plus

de 23 % en Corrèze et en Creuse) qui sont souvent seules et par l'importance de la population étudiante chez les bénéficiaires d'allocation logement (14 % en Limousin, et plus de 17 % en Haute-Vienne où se concentre la population étudiante).

Le montant moyen de l'aide versée est moins important en Limousin qu'en métropole, compte tenu notamment de la faiblesse relative des loyers. Enfin, 9 % des bénéficiaires d'une aide au logement le sont pour une accession à la propriété.

22 800 bénéficiaires d'une prestation qui leur garantit un revenu minimal

Au 31 décembre 2008, près de 22 800 Limousins recevaient un minimum social, soit 20 % des allocataires des caisses d'allocations familiales de la région (18 % en métropole). Cette différence s'explique par une plus grande proportion d'allocataires bénéficiant de l'allocation adulte handicapé en Limousin (11 % contre 8 % au niveau national). Pour autant ce taux n'est pas une surprise, la région présentant pour l'accueil des handicapés des taux d'équipement supérieurs à ceux de la France métropolitaine.

Les bénéficiaires de minima so-

ciaux ne se répartissent pas de manière homogène sur le territoire régional. S'ils représentent presque un quart des allocataires de la CAF de la Creuse (24 %), leur part dans les allocataires est inférieure en Haute-Vienne (20 %) et en Corrèze (17 %).

Parmi eux, 8 700 allocataires perçoivent le revenu minimum d'insertion, pour une population couverte de 17 400 personnes. Si les bénéficiaires du RMI représentent un allocataire sur dix de la CAF de la Creuse, part comparable au niveau national, cette proportion est inférieure en Haute-Vienne (un sur douze) et surtout en Corrèze (un sur vingt).

Le montant moyen du RMI versé par les caisses d'allocations familiales limousines est de 391 euros. S'il est majoritairement versé à des personnes seules (57 % des allocataires) la part des familles monoparentales qui en bénéficient est loin d'être négligeable : plus d'un bénéficiaire du RMI sur cinq est une personne seule avec au moins un enfant à charge.

*Mathilde Pierre,
Caisses d'allocations familiales de la Corrèze et de la Creuse
Frédéric Arnaud,
Caisse d'allocations familiales de la Haute-Vienne*

Les minima sociaux

Les minima sociaux sont des prestations versées sous conditions de ressources, destinées à assurer un revenu minimum à certaines catégories de personnes. Trois d'entre eux sont versés par les Caisses d'allocations familiales et les caisses de Mutualité sociale agricole (MSA) : l'allocation aux adultes handicapés (AAH), l'allocation de parent isolé (API) et le revenu minimum d'insertion (RMI) qui garantit des ressources minimales à toute personne de vingt-cinq ans et plus. Au 1^{er} janvier 2008, le montant du RMI pour une personne seule était au maximum de 447,91 €.

Le Revenu de solidarité active

Depuis le 1^{er} mars 2008, le département de la Creuse expérimentait le RSA auprès des bénéficiaires du RMI et de l'API. A la fin de l'expérimentation, 150 Creusois étaient bénéficiaires du RSA. Depuis le 1^{er} juin 2009, le Revenu de solidarité active est généralisé : les bénéficiaires de l'API et du RMI mais aussi les « travailleurs pauvres » bénéficieront de ce nouveau dispositif de lutte contre l'exclusion et d'incitation au retour à l'emploi.

Légère progression pour les hôtels, stagnation pour les campings

En 2008, l'activité d'hébergement touristique a été contrastée en Limousin. La fréquentation des hôtels a légèrement progressé, grâce à la hausse des nuitées françaises, la clientèle étrangère étant, elle, moins présente. Si les campings réitèrent leurs mauvais résultats de 2007, la fréquentation d'emplacements équipés poursuit sa hausse.

Avec 1 340 500 nuitées en 2008, la fréquentation dans l'hôtellerie a progressé de 1,9 % par rapport à 2007, poursuivant un mouvement de croissance amorcé en 2004. Le Limousin connaît un meilleur résultat que l'ensemble de la France métropolitaine, qui enregistre un léger repli de 0,9 %. Ce bon niveau d'activité est visible tout au long de l'année et plus particulièrement durant la saison estivale.

Une fréquentation en hausse due aux nuitées françaises

Cette progression est obtenue grâce à la fréquentation française, en hausse de 2,8 %, qui compense la baisse des nuitées étrangères (-4,2 %). Les touristes étrangers représentent 12 % de la clientèle totale, et sont des Européens pour 9

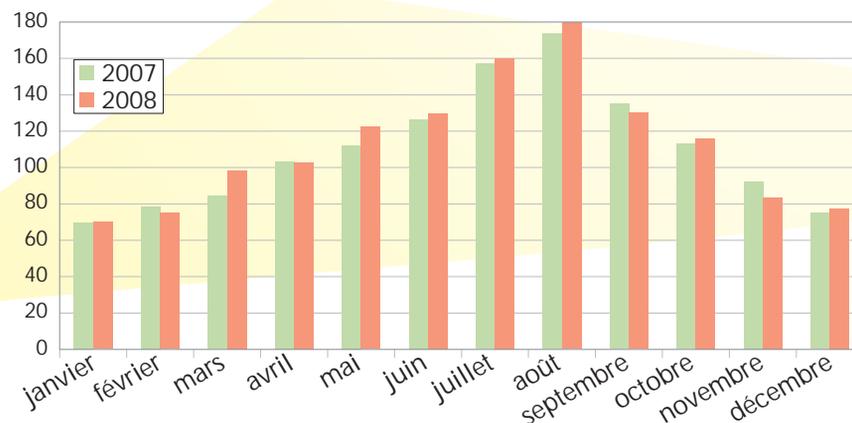
sur 10 d'entre eux. Si les nationalités sont variées, les Britanniques représentent toutefois 34 % de la clientèle étrangère, suivis des Belges (15 %) et des Néerlandais (12 %).

Le parc hôtelier du Limousin est stable depuis 4 ans. Il comprend 251 établissements : 109 en Cor-

rèze, 46 en Creuse et 96 en Haute-Vienne. Six hôtels sur dix sont classés 2 étoiles, trois sur dix sont des hôtels de classe économique (0 et 1 étoile). Le haut de gamme (3 et 4 étoiles) ne représente qu'un établissement sur dix. Dans les dernières années, le nombre d'hôtels classés 0

Hôtels : la fréquentation augmente encore en 2008

(En milliers)



Nombre de nuitées dans les hôtels limousins en 2007 et 2008

Source : Insee

En 2008, la fréquentation étrangère diminue dans les hôtels limousins

	Arrivées (en milliers)		Nuitées (en milliers)	
	Nombre	Evolution 2007-2008 (%)	Nombre	Evolution 2007-2008 (%)
Etrangers	106,5	-4,2	156,9	-4,2
Français	838,5	+1,5	1 185,6	+2,8
Ensemble	945,0	+0,9	1 342,5	+1,9

Arrivées et nuitées dans les hôtels limousins en 2008

Source : Insee

ou 1 étoile a légèrement décrû, au profit des établissements de catégorie supérieure.

Hôtellerie de plein air : encore une mauvaise saison

Avec 738 400 nuitées, concentrées à plus de 80 % sur juillet et août, 2008 a de nouveau été une mauvaise année pour l'hôtellerie de plein air. La fréquentation a quasiment stagné par rapport à 2007. En hausse de 2,2 %, la fréquentation française a tout juste compensé une baisse de la fréquentation étrangère de 3,6 %. Les étrangers constituent plus d'un client sur trois. La clientèle en provenance des Pays-Bas représentent les deux-tiers des nuitées étrangères, devançant largement les touristes britanniques (16 %) et allemands (6 %).

Le parc d'hôtellerie de plein air du Limousin comprend 186 établissements, dont la moitié en Corrèze. Il est composé aux deux-tiers de campings de 1 ou 2 étoiles. Les 3 et 4 étoiles progressent légèrement, leur part passant de 32 % en 2005 à 36 % en 2008. L'offre se compose à 90 % d'emplacements nus. L'ensemble du parc est en légère augmentation avec + 1,7 % en 3 ans, pour un total de 12 013 places.

L'offre d'emplacements équipés d'un hébergement de type bungalow, chalet ou mobil-home se développe, avec une hausse de 11 % entre 2005 et 2008, tandis que le nombre d'emplacements nus stagne

La part des hôtels 0 ou 1 étoile diminue

	Hôtels		Chambre		Nuitées (en milliers)	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
0 et 1 étoile	69	27,5	1 450	27,5	404,7	30,1
2 étoiles	154	61,4	2 912	55,3	682,4	50,8
3 et 4 étoiles	28	11,2	907	17,2	255,5	19,0
Ensemble	251	100,0	5 269	100,0	1 342,5	100,0

Parc hôtelier limousin et fréquentation en 2008

Source : Insee

Sept nuitées sur dix dans les campings 3 et 4 étoiles

	Campings		Emplacements		Nuitées (en milliers)	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1 et 2 étoiles	119	64,0	5 497	45,6	216,0	29,3
3 et 4 étoiles	67	36,0	6 516	54,4	522,4	70,7
Ensemble	186	100,0	12 013	100,0	738,4	100,0

Offre et fréquentation des campings limousins en 2008

Source : Insee

sur la même période. La demande augmente pour ces emplacements équipés, dits « locatifs » : entre 2007 et 2008, si la fréquentation des emplacements nus a régressé

de 3 %, celle des emplacements locatifs a augmenté de 10 %. Ces derniers accueillent désormais 27 % des nuitées contre 19 % en 2005.

L'offre locative représente plus d'une nuitée sur quatre

	Emplacements		Nuitées (en milliers)	
	Nombre	%	Nombre	%
Nu	10 759	89,6	536,0	72,6
Locatif	1 254	10,4	202,4	27,4
Ensemble	12 013	100,0	738,4	100,0

Arrivées et nuitées dans les campings limousins en 2008

Source : Insee

Marc Dupuy,
Direction régionale de l'Insee

La direction régionale de l'Insee remercie les organismes qui ont contribué à cet ouvrage :

Banque de France

05 55 11 53 00

Pour plus d'informations :

<http://www.banque-france.fr/>

Caisses d'allocations familiales de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne

0 820 25 87 10

Pour plus d'informations :

<http://www.caf.fr/>

Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

05 55 12 90 00

Pour plus d'informations :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/>

Direction régionale des Affaires sanitaires et sociales

05 55 45 80 80

Pour plus d'informations :

<http://www.sante.gouv.fr/drees/>

Direction régionale des Douanes et Droits indirects de Poitiers

05 49 42 32 00

Pour plus d'informations :

<http://www.douane.gouv.fr/>

Direction régionale de l'Équipement

05 55 12 90 00

Pour plus d'informations :

<http://www.limousin.equipement.gouv.fr/>

Direction régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle

05 55 11 66 00

Pour plus d'informations :

<http://www.limousin.travail.gouv.fr/>

Rectorat de l'académie de Limoges

05 55 11 40 40

Pour plus d'informations :

<http://www.ac-limoges.fr/>

Directrice de la publication : Fabienne Le Hellaye

Rédacteur en chef, coordinateur : Frédéric Châtel

Maquette et mise en page : Chantal Desbordes, Martine Herny

Impression : GDS Imprimeurs